

OGRODNICK: INCERTAIN

♦ L'ailier gauche John Ogrodnick n'a rien fait, hier, pour étouffer les rumeurs voulant qu'il évolue ailleurs, la saison prochaine. Par ailleurs, l'entraîneur Michel Bergeron n'a pas caché qu'il aimerait voir Ogrodnick rester à Québec et stopper du même coup le départ d'athlètes qui veulent jouer ailleurs.

LES WINGS FERONT FACE AUX OILERS

Pages 2 à 7



Gosselin et Malarchuk se sont retrouvés hier dans le vestiaire des Nordiques...avant de partir en vacances.



LA CATASTROPHE EST ÉVITÉE PAR LES NORDIQUES

♦ Le président des Nordiques, Marcel Aubut admet que les Fleurdelisés ont évité la catastrophe en participant aux séries contre Hartford et Montréal. Selon Aubut, une élimination rapide des Nordiques aurait été catastrophique dans le sens qu'avec l'arrivée de nouveaux propriétaires favorisant la notion de rentabilité d'abord et avant tout, le véhicule publicitaire semblait perdre de son importance, l'organisation des Nordiques aurait perdu l'influence nécessaire pour aller chercher les budgets supplémentaires dont elle a un urgent besoin. Claude Larochelle nous en parle.

Page 5

MARLIN

Chevrolet Oldsmobile Inc.
2145, boul. Charest ouest 688-1212

LE SOLEIL

ste-foy
TOYOTA
STE-FOY 858-1340
THETFORD, ST-GEORGES

LUNDI 4 MAI 1987

QUEBEC, 91^e année, no 125

60 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$

les de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Percé-Abitibi 50¢

35¢

DALIDA S'ENLÈVE LA VIE



La chanteuse Dalida.

L'INTERPRÈTE DE «BAMBINO» AVAIT PLEIN DE PROJETS

♦ La chanteuse Dalida, 54 ans, qui a été trouvée morte hier à son domicile parisien, s'est suicidée aux barbituriques. La mort de la chanteuse a été confirmée par sa famille qui a indiqué qu'elle avait laissé ce message: «La vie m'est insupportable, pardonnez-moi». L'interprète à succès de «Bambino» ou de «Gigi l'amoroso» avait plein de projets. Née en 1933, au Caire, Dalida, de son vrai nom Yolande Gigliotti, avait déjà tenté de se suicider le 27 février 1967 mais avait été sauvée in extremis.

Page B-11

HAUSSE DE 90% LES CONGRÈS: UNE MANNE POUR QUÉBEC

♦ Le nombre de nuitées attribuables aux congrès a augmenté considérablement dans les hôtels du centre-ville de Québec, au cours des trois premiers mois de 1987. De 10,000 qu'il était pour la même période l'an dernier, le nombre de nuitées est passé à 19,000 cette année, une hausse de 90 pour 100.

par Guy DUBÉ

C'est ce qu'a fait savoir au SOLEIL le président de l'Association hôtelière du district de Québec (AHDO), Michel Couture.

Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, heureusement qu'il y a eu les congrès, car le tourisme aurait stagné depuis le début de l'année. A cause du beau temps, la saison

de ski a été écourtée d'environ trois semaines, ce qui a fait perdre 5,000 nuitées dans les hôtels.

L'augmentation des trois premiers mois, que M. Couture qualifie de spectaculaire, n'est pas uniquement attribuable à Rendez-Vous 87; cet événement aurait drainé, selon ses dires, environ 1,500 nuitées.

Les congrès, ça se prépare plusieurs années à l'avance, raconte le président de l'AHDO, qui est également directeur adjoint et directeur du marketing au Loews Le Concorde. À titre d'exemple, il cite l'hôtel Hilton International de Québec qui a déjà reçu des réservations pour 1992-1993.

«C'est le nerf de la guerre, c'est très important pour l'indus-

trie touristique», mentionne M. Couture en parlant des congrès. Au Concorde, sur les 123,000 nuitées prévues pour 1987, 38,000 seront attribuables aux congrès et réunions de toutes sortes. C'est le tiers du taux d'occupation des chambres.

Même si avril a été plutôt décevant parce que la saison de ski s'est terminée trop tôt, l'été sera aussi bon sinon meilleur que l'an dernier, prévoit l'AHDO, qui regroupe 70 établissements dans la région de Québec.

Le taux d'occupation des chambres devrait varier de 80 à 90 pour 100 en juin, juillet, août et septembre, estime M. Couture. La moyenne annuelle devrait se

Lire A-2, CONGRÈS

BLAIS DÉCÉDÉ



M. Raymond Blais.

L'EX-PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS MEURT À 52 ANS

♦ M. Raymond Blais, ex-président du Mouvement Desjardins, est décédé hier à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 52 ans.

par Réal LABERGE

M. Blais a présidé les destinées du Mouvement Desjardins du mois d'avril 1981 au mois de décembre 1986. Sous son mandat, le mouvement a doublé son actif. En moins de cinq ans, il est passé de \$13 à \$26 millions.

Sous sa directive, le Mouvement Desjardins s'est également ouvert au monde économique international, grâce aux activités de la Caisse centrale et à la mise en place d'un service informatique qui relie Desjardins à d'autres institutions financières du Québec et de l'étranger.

M. Blais a tout particulièrement contribué à un ressourcement et à un retour aux valeurs fondamentales de la coopération Desjardins. Cette préoccupation

s'est entre autres manifestée par la convocation, pour la fin de novembre 1986, d'un grand congrès d'orientation qu'il destinait à devenir un rendez-vous historique du Mouvement Desjardins avec son identité.

Raymond Blais laisse dans le deuil son épouse, Aline Boulanger, et ses quatre garçons, Jean-Pierre, Bernard, André et Martin.

Il sera exposé au salon funéraire Lépine et Cloutier, de Lévis, 32, avenue Bégin, à compter de cet après-midi.

Ses funérailles auront lieu en l'église Saint-David-de-L'Auberivière, le mercredi 6 mai, à 14 heures. Sa dépouille mortelle sera inhumée au cimetière de son village natal, à Saint-Patrice-de-Beaurivage, dans le comté de Lotbinière, après la cérémonie religieuse.

AUTRES DÉTAILS À LA PAGE A-3

ÉDITO: MISSION ACCOMPLIE

Page B-4

L'ACCORD CONSTITUTIONNEL BOURASSA ÉCARTE L'IDÉE DE TENIR UN RÉFÉRENDUM

♦ Le premier ministre Robert Bourassa a écarté définitivement, hier, l'idée de tenir un référendum pour obtenir l'appui des Québécois à la signature d'une entente constitutionnelle. S'adressant à quelque 800 militants libéraux de la région de Québec, le premier ministre a consacré une large partie de son allocution à défendre, point par point, la valeur de l'accord négocié au Lac Meech, jeudi. Par ailleurs, lors d'une entrevue accordée au SOLEIL, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Gil Remillard a expliqué que le premier ministre Bourassa, en donnant son accord à un projet d'entente constitutionnelle, conservait la latitude de revenir sur cette approbation et de faire corriger des erreurs ou des lacunes, si des experts lui démontraient des faiblesses dans l'entente du 30 avril. Notre journaliste J.-Jacques Samson explique.

Pages A-4 et A-5



M. Robert Bourassa.

«PAS UN SUCCÈS, MAIS UN TRIOMPHE!»

32,000 VISITEURS PAYANTS

LE SALON DU LIVRE

♦ «Pas un succès, mais un triomphe!». Le 16^e Salon international du livre de Québec a pris fin, hier après-midi, dans une envolée lyrique de son p.-d.g. Lorenzo Michaud. Au comble de la fierté, celui-ci s'est même empressé de lancer une nouvelle invitation au public. Rendez-vous donc au prochain Salon qui se tiendra du 19 au 24 avril 1988.

par Anne-Marie VOISARD

M. Michaud s'est bien gardé de révéler le nombre de présences enregistrées à son Salon. Sauf que Le Soleil a fait le calcul. Entre 16h45 mardi, moment de l'ouver-

ture, et 17h, hier, à la tombée du rideau, exactement 37,485 personnes ont franchi les deux tourniquets, installés à l'entrée de la salle des Congrès. N'importe qui pouvait réussir cet exercice. Suffisait de noter les chiffres de départ et, ensuite de garder l'oeil ouvert. Chaque tourniquet est, en effet, muni d'un petit compteur qui va de 1 à 99,999. Dès que quelqu'un passe, le mécanisme avance d'un chiffre.

Les envolées du p.-d.g.

Ce petit jeu a tout de même son importance quand on se souvient que M. Michaud, toujours enthousiaste, avait l'habitude, dans le passé, d'exagérer la popularité de son Salon, au point de multiplier par trois ou quatre les chiffres réels. L'an dernier, par exemple, il avait annoncé 90,000 visiteurs. Vérification faite auprès des statistiques officielles de la ville de Québec, qui perçoit une

taxe d'amusement sur chaque entrée payante au Salon, il n'en était venu que 24,143.

Lire A-2, VISITEURS



Lorenzo Michaud

L'AUTOMOBILE



LES AUTOS USAGÉES

♦ La demande de voitures d'occasion augmente, à cause du prix des voitures neuves. La qualité varie toutefois beaucoup d'un modèle à l'autre, d'une voiture à l'autre, d'un marchand à l'autre, comme la durée de leurs garanties. Les particuliers vendent leurs voitures un peu moins chères mais sans garantie: une bonne inspection mécanique s'impose. Notre journaliste Robert Fleury nous parle de ce marché où le bon magasinage s'impose...ainsi que les vérifications.

Voir cahier C

SOMMAIRE

Annonces classées..... C-7 à C-14
Arts..... B-10 et B-11
Automobile..... Cahier C
Bridge..... C-11
Crayons de soleil... S-10
Décès..... C-15
Economie..... B-8 et B-9
Editorial..... B-4
Horoscope..... C-10
Monde..... A-10 à A-12
Mots croisés..... C-8
Mot mystère..... C-9
Où aller à Québec. B-10
Patron..... C-14
Régions..... Cahier B
Télévision..... B-11

METEO



Ensoleillé et plus chaud. Maximum de 12 à 14. Demain: peu de changement.

Détails, page C-7

Accord de principe entre la STCUM et ses employés d'entretien

♦ MONTREAL (PC) — Un accord de principe est intervenu en début de soirée, hier, entre la STCUM et les représentants du Syndicat du transport de Montréal, regroupant les employés d'entretien et la STCUM.

L'exécutif syndical s'est engagé à le recommander à ses membres à

l'assemblée générale qui s'est tenue durant la soirée.

À ce moment, les employés d'entretien devaient se prononcer sur cette entente de principe; cet accord survenait quelques heures seulement avant que ne prenne force le décret adopté par le gouver-

nement du Québec et qui suspend le droit de grève de ces employés.

En effet, le conseil des ministres venait tout juste de décider de suspendre le droit de grève de ces travailleurs jusqu'à ce qu'il soit démontré à la satisfaction du gouvernement qu'en cas d'exercice du droit de grève, les services essentiels seraient maintenus de façon suffisante.

Ces travailleurs, membres de la CSN, devaient déclencher la grève à minuit, hier soir.

Ils avaient clairement indiqué qu'ils n'assureraient pas les services essentiels, sauf pour les personnes handicapées.

En cas de désobéissance à ce décret, les préposés à l'entretien seraient passibles d'amendes variant de \$25 à \$100 par jour de non-respect du décret. Les représentants syndicaux pourraient devoir verser des amendes de \$1,000 à \$10,000 par jour et le syndicat pourrait être frappé d'amendes encore plus lourdes, soit de \$5,000 à \$50,000 par jour.

Les chauffeurs

Au sujet de la grève des chauffeurs et opérateurs qui dure depuis maintenant trois semaines, le ministre du Travail, Pierre Paradis, a affirmé que la pression «monte d'heure en heure» dans la métropole et que le gouvernement continue d'espérer un règlement le plus rapidement possible.

Dans ce cas, les services essentiels sont assurés aux heures de pointe mais, comme le dit le ministre, cet arrêt de travail occasionne des inconconvénients sociaux et économiques. ♦



Un des autobus de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal a été endommagé, hier, aux environs du parc Jarry.

Pour les villes de plus de 25,000 habitants Sept-îles connaît le plus fort taux de décroissance démographique au pays

♦ Des 144 villes canadiennes de 25,000 habitants et plus, c'est la ville de Sept-îles qui a connu, entre 1981 et 1986, le plus important taux de décroissance de sa population. C'est ainsi qu'en cinq ans, sa population a chuté de 12,4 pour 100.

par Réjean LACOMBE

Dans la livraison des dernières statistiques du recensement de 1986, Statistique Canada énumère dix villes canadiennes de 25,000 habitants et plus qui ont connu une baisse de leur population. L'organisme fédéral attribue cette situation au fait que ces municipalités sont situées dans des régions dont l'économie repose sur les ressources naturelles ou sur une seule activité économique. Malheureusement, Statistique Canada n'indique pas la nouvelle population de Sept-îles.

Il ne faut pas oublier qu'il fut un temps, pas tellement lointain, où

la population de Sept-îles atteignait 33,000 personnes à laquelle il faut ajouter une population flottante de 5,000 personnes.

Québec: au 20e rang

Par ailleurs, la ville de Québec se classe maintenant au 20e rang parmi les 25 plus grandes municipalités canadiennes. De toutes ces municipalités, c'est également la ville de Québec qui a connu, entre 1981 et 1986 le plus bas taux de variation avec un -0,8. La population de Québec s'établissait en 1981 à 164,580 personnes.

Deux autres villes canadiennes ont également enregistré au cours de la même période une baisse du taux de variation de leur population. Il s'agit de Montréal (-0,3) et North York, en Ontario (-0,6).

Fait intéressant, Montréal demeure toujours la ville la plus peuplée au Canada avec 1,015,420 personnes. La plus importante surprise se situe au niveau de la deuxième

place. La ville de Toronto (612,289 personnes) a été délogée de cette deuxième position par la ville de Calgary (636,104 personnes).

Il faut noter que parmi les 25 plus importantes villes canadiennes, 13 sont situées en Ontario. Le Québec ne compte que quatre municipalités dans ce lot. Seules les villes des provinces maritimes ne sont pas représentées parmi ce club spécial.

Les régions importantes

Si la ville de Québec est considérée comme étant la 20e plus importante ville au Canada, l'agglomération urbaine de recensement de Québec se classe au huitième rang parmi les 25 plus importantes régions.

Lors du recensement de 1981, l'agglomération urbaine de Québec comptait 583,820 personnes. Cinq ans plus tard, sa population atteignait le chiffre de 603,267 personnes, soit une hausse de 3,3 pour 100.

Trois régions canadiennes seulement peuvent se vanter d'enregistrer une population supérieure à un million de personnes. Il s'agit de celle de Toronto (3,427,168 personnes), Montréal (2,921,357 personnes) et Vancouver (1,380,729 personnes).

Si l'on exclut ces trois «régions millionnaires», l'agglomération urbaine de Québec n'est devancée que par quatre autres régions: Ottawa-Hull (819,263), Edmonton (785,465), Calgary (671,326) et Winnipeg (625,304). ♦

CONGRÈS

(suite de la première page) situer aux alentours de 62 pour 100, ce qui est autrement mieux que les 53 pour 100 de 1981-1982.

On sait que, depuis 1984, le tourisme augmente régulièrement de 3 à 4 pour 100 chaque année dans la région. Et l'AHDO prévoit déjà une augmentation de 1 à 2 pour 100 pour cette année, ce qui est bon signe, selon M. Couture.

Et, en ce qui a trait aux congrès,



Nouveau millionnaire

Un citoyen de Lac-Saint-Charles, en banlieue de Québec, M. André Gosselin, doit maintenant décider comment il va profiter de la rondelle somme de \$3,907,297 qu'il a gagnée vendredi à la Lotto 6-49. M. Gosselin avait misé sur six combinaisons pour 10 tirages consécutifs. Dès samedi matin, lui et son épouse ont gagné Montréal pour aller quérir leur chèque. M. Gosselin est employé de la firme Messageries Dynamiques, une filiale de Quebecor. Pendant tout le week-end, le nouveau millionnaire est demeuré introuvable.

Dolorès Ladouceur, 83 ans: aussi maniaque de la moto qu'elle l'était à l'âge de 17 ans

♦ MONTREAL (PC) - À 83 ans, Dolorès Ladouceur est aussi maniaque de la moto qu'elle l'était à l'âge de 17 ans.

Tôt, hier matin, c'était plutôt frisque en motocyclette, mais vêtue d'un pantalon et d'un blouson de cuir, Mme Ladouceur était heureuse de s'asseoir sur une moto et de se faire fouetter le visage par le vent.

Sa première moto, ce fut une Excelsior; aujourd'hui, elle roule en Honda. Membre du club de motocyclistes Les Elites, qui regroupe quelque 400 membres dans la grande région métropolitaine, Mme Ladouceur, qui ne conduit plus de moto (elles sont maintenant trop rapides, dit-elle), espère à chaque week-end que son genre l'amènera faire une randonnée. «Quand sa femme ne veut pas y aller, moi j'y vais», déclare-t-elle.

Il y a quelques années, Mme Ladouceur a été reçue au cours d'un voyage dans l'Ouest par les maires des villes de Calgary et Vancouver.

VISITEURS

D'ailleurs, il faut savoir que les 37,485 présences enregistrées cette année incluent les exposants (non pas 600, comme a dit M. Michaud, mais à peine plus de 300 si on se fie à la liste qui figure dans le journal Rencontre, publié quotidiennement par le Salon du livre). Chaque stand a donc son personnel qui traverse plusieurs fois par jour les tourniquets. A cela s'ajoutent les écrivains, peut-être environ 150, qui vont et viennent, sans compter les gens de la presse et toutes les personnes qui possèdent un laissez-passer. M. Michaud soutient toujours en avoir fait imprimer 50,000, ce qui paraît énorme.

32,000 visiteurs payants

Quoi qu'il en soit, imaginons que les tourniquets ont pu être actionnés 5,000 fois par des personnes qui ne payaient pas de droit d'entrée. Ce qui laisse, une fois la sous-traction faite, autour de 32,000 visiteurs. Ce chiffre n'est quand même pas si mal, puisqu'il indique une

hausse de popularité de Salon par rapport à l'an dernier.

D'ailleurs, hier après-midi, les deux salles d'exposition étaient bondées, ce qui donnait même au Salon une allure de foire. On buvait autant de coke et de bière qu'on regardait de livres. On en renversait aussi, si bien qu'il fallait à certains endroits faire attention où mettre les pieds.

Après avoir assisté à la messe de 9h à l'oratoire, les motards se sont rassemblés sur le terrain de stationnement où le père André LeBlanc, également motocycliste, a procédé à la bénédiction des motos et des motocyclistes.

Le père LeBlanc a rappelé aux motards que si leurs machines sont extraordinaires, elles sont aussi très vulnérables. «C'est pour cela que nous demandons à Dieu de nous protéger et de nous bénir», a déclaré l'ecclésiastique.

L'association Les Elites vise, entre autres buts, à améliorer l'image du motocycliste au Québec et à or-

ganiser des randonnées en groupes pour ceux qui ont en commun l'amour de la moto.

L'organisme accepte dans ses rangs uniquement les motocyclistes dont la machine rencontre les normes légales concernant le bruit. Tous les membres doivent aussi adopter un style de conduite sûr et courtois, ce qui, aux dires des dirigeants du club, amènera la population à comprendre que les adeptes du mototourisme sont des gens dignes et responsables.

Hier, sur le terrain de stationnement de l'oratoire, il y avait des motos pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Il y avait même des engins évalués à \$20,000.

Après la bénédiction, le groupe de motocyclistes a pris la direction de Valleyfield, où il devait faire une halte pour le dîner. Un véhicule de la police de la Communauté urbaine de Montréal et deux de la Sûreté du Québec ont escorté les motocyclistes jusqu'à la sortie de la ville. ♦

(suite de la première page)

hausse de popularité de Salon par rapport à l'an dernier.

D'ailleurs, hier après-midi, les deux salles d'exposition étaient bondées, ce qui donnait même au Salon une allure de foire. On buvait autant de coke et de bière qu'on regardait de livres. On en renversait aussi, si bien qu'il fallait à certains endroits faire attention où mettre les pieds.

Le thème «Rencontre avec la francophonie» qui s'ajoutait à celui de «Plaisir de lire» est probablement responsable de ce regain d'intérêt. L'apport, entre autres, du ministère des Relations internationales et de l'Agence de coopération culturelle et technique, a permis la venue d'un certain nombre d'auteurs africains. C'est à l'un d'eux, Tchicaya U Tam'si du Congo, que l'on doit d'ailleurs d'avoir rappelé au public, hier après-midi, la participation la québécoise Anne Hébert, en tant qu'invitée d'honneur de ce 16e Salon du livre.

L'absence d'Anne Hébert

Celle-ci brillait par son absence,

hier après-midi. «Brillait» est sans doute exagéré puisque M. Michaud n'a même pas mentionné son nom lorsqu'il a distribué, à droite et à gauche, les remerciements lors de la séance de clôture. M. U Tam'si a constaté, pour sa part, que «si Anne Hébert n'avait pas la consécration de Paris et du prix Fémina, peut-être ne la liriez-vous même pas».

Cette intervention de l'auteur africain a été apportée lors d'une table ronde, animée par Louise Milot, professeur à l'université Laval, et qui avait pour thème «la littérature, tête de pont entre les littératures francophones». Fernando Lambert, spécialiste des littératures francophones y prenait part. Il en est ressorti que tous les efforts pour permettre aux livres de voyager entre l'Afrique et le Québec ont échoué jusqu'à maintenant. On ne connaît pas la littérature africaine, ou très peu. La nôtre ne pénètre pas non plus en Afrique, sauf dans les universités d'Abidjan et d'Yaoundé, où elle est enseignée. Donc le pont reste à construire. ♦

**PLANIFIER VOS SORTIES...
DE FIN DE SEMAINE**



"WEEK-END" un guide complet sur les activités de fin de semaine. Consultez-le tous les VENDREDIS pour une meilleure planification de votre temps.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2838
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

SONDAGE GALLUP

L'existence d'un service provincial d'indemnisation des victimes d'actes criminels peu connue des Canadiens

♦ À l'exception de l'île du Prince-Édouard qui est en voie d'instaurer un service d'indemnisation des victimes d'actes criminels, un tel service existe actuellement dans toutes les autres provinces canadiennes.

Un récent sondage indique cependant que, sur 73 pour 100 de Canadiens, 34 pour 100 nient l'existence d'un tel système dans leur province tandis que 40 pour 100 ignorent s'il existe ou pas.

C'est en Colombie-Britannique que la proportion de gens informés d'un tel service (38 pour 100) est la plus élevée tandis qu'elle est au plus bas dans les provinces de l'Atlantique (huit pour 100).

Seulement cinq pour 100 trouvent que notre service d'indemnisation aux victimes d'actes criminels est adéquat alors que 14 pour 100 le trouvent moins qu'adéquat. La plupart des personnes interrogées n'en sont pas informées (73 pour 100) ou ne peuvent émettre une opinion à ce sujet (sept pour 100).

Les questions étaient les suivantes: «Savez-vous si les victimes d'actes criminels sont indemnisées dans cette province?»

Dans l'affirmative: «À votre avis, le système actuel visant à indemniser les victimes d'actes criminels est-il adéquat, plus qu'adéquat ou moins qu'adéquat?»

	Informés	Plus adéquat	Moins qu'adéquat	Ne savent pas	Pas informés
NATIONAL	27%	5%	1%	7%	73%
Selon les régions:					
Atlantique	8	4	-	1	92
Québec	26	6	2	8	74
Ontario	29	4	1	8	71
Prairies	25	5	-	6	75
C.-Britannique	38	6	-	13	62

Les résultats du sondage proviennent d'entrevues menées entre le 8 et le 12 avril 1987 auprès de 1,013 personnes âgées de 18 ans et plus. Cet échantillonnage est précis à quatre pour 100 près, 19 fois sur 20. ♦

LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333
Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311
Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394
Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00
Samedi: de 12h00 à 23h00
Dimanche: de 14h00 à 23h00

RENSEIGNEMENTS: 647-3233
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30

Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6



Raymond Blais, dans une photo de 1984.

Claude Béland rend hommage à son prédécesseur «Un grand coopérateur est disparu»

«Malgré sa démission forcée par la maladie en plein exercice de son premier mandat, Raymond Blais a réussi à faire sa marque et à orienter le Mouvement Desjardins vers des horizons nouveaux».

textes de Réal LABERGE

C'est par ces mots que l'actuel président du Mouvement Desjardins, M. Claude Béland, a déploré, hier, la disparition prématurée de son prédécesseur, qu'il a qualifié de grand coopérateur et de chef de file de la société québécoise.

Nommé son adjoint en décembre 1985, un poste qu'il a occupé pendant près d'un an, M. Béland a ajouté que M. Blais a influencé grandement le Mouvement Desjardins, surtout dans son objectif d'un partage efficace des responsabilités entre chacune des constituantes. Il a rappelé que plusieurs sont nées grâce à son intervention.

Selon M. Béland, M. Blais a également laissé sa marque par une ouverture plus déterminée du Mouvement Desjardins vers des marchés mondiaux.

«M. Blais, a-t-il encore remarqué, a toujours été particulièrement sensible à la situation des personnes et des groupes de population les plus démunis. Il était d'ailleurs fort préoccupé des problèmes socio-économiques des Québécois et toujours à la recherche d'une solution pour leur mieux-être».

Et Raymond Blais, a continué son successeur à la tête du Mouvement Desjardins, a toujours été un partisan d'une affirmation fière et pacifique de nos particularités culturelles et un témoin engagé des valeurs humaines de la coopération.

Perte pour le Québec

De son côté, le président de l'Assurance-vie Desjardins, M. Oscar Mercure, a déclaré que le décès de Raymond Blais constituait une très grande perte pour le Québec, surtout à cause de sa bonne vision



Oscar Mercure: une très grande perte pour le Québec.



Claude Béland: un témoin engagé de la coopération.



Guy Bernier: un excellent visionnaire.

d'ensemble de l'économie québécoise. «C'était un homme compétent

et dynamique, qui a su donner une forte impulsion sociale et économique à tous les niveaux et éche-

lons de la vie québécoise et du Mouvement Desjardins.»

Déjà, a-t-il ajouté, tout le monde de la coopération avait été profondément touché et affecté, lors de sa démission par la maladie, en décembre dernier.

Un point tournant

Par ailleurs, M. Bernard Turmel, directeur général de la Caisse populaire de La Pocatière et membre du conseil d'administration de la Fédération des caisses populaires de la région de Québec, a remarqué que le décès est une perte d'autant plus grande que M. Raymond Blais a été un point tournant des caisses et de tout le Mouvement Desjardins.

«C'est le père de l'informatique dans les caisses populaires. C'est un grand homme qui a miné sa santé pour le développement du Mouvement Desjardins», a-t-il ajouté.

M. Turmel a rappelé que la Fondation Bouchard du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a nommé M. Blais à son Temple de la renommée, en 1980.

Un visionnaire

Comme président du conseil de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins et nommé par M. Blais lui-même en septembre dernier, pour assumer un intérim de trois mois à la tête du Mouvement Desjardins, M. Guy Bernier était très près de M. Raymond Blais.

Il s'est déclaré très attristé par un décès dont il venait tout juste d'être informé, hier soir. Si la maladie de M. Blais se prolongeait depuis plus d'un an et demi, M. Bernier a remarqué qu'il conservait un bon moral et croyait toujours pouvoir revenir à l'oeuvre, un bon jour.

Selon M. Bernier, c'était un excellent visionnaire, qui a su relever bien des défis, entre autres celui de l'orientation nouvelle qu'a dû prendre le Mouvement Desjardins, après la crise économique qui a suivi sa nomination à la présidence, en 1981. Suivant de près chacune des caisses, il a grandement contribué à la solidarité de groupe ainsi qu'à son développement technologique.

M. Bernier a ajouté que M. Blais avait eu à surmonter un autre défi majeur, d'abord celui de se faire connaître du monde des affaires, puis de réussir en peu de temps à s'en faire grandement apprécier.

L'«histoire d'amour» avec le Mouvement Desjardins avait commencé en août 68

Dans son propre message d'adieu à la «grande famille Desjardins», le 16 décembre dernier, alors que la maladie le forçait à écourter à moins de cinq ans un mandat de sept ans à la tête du Mouvement Desjardins qui lui avait été confié, le 20 janvier 1981, M. Raymond Blais a parlé de sa carrière au sein de ce groupe coopératif comme d'une «histoire d'amour, qui a commencé au mois d'août 1968». Il acceptait alors ses premières fonctions au Service de l'éducation de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins.

par Réal LABERGE

M. Raymond Blais est décédé à l'âge de 52 ans. Il était natif de Saint-Patrice-de-Beaurivage, dans le comté de Lotbinière, où il fit ses études primaires.

Fils de commerçant, il poursuivit sa formation académique au collège Sacré-Coeur, de Victoriaville, avant de se diriger à la faculté des sciences de l'administration de l'université Laval. Il y obtint un baccalauréat en science commerciale en 1956 et une maîtrise en 1957.

En 1958, l'Ordre des comptables agréés du Québec le recevait comme membre. Un quart de siècle plus tard, en 1984, cette corporation professionnelle devait lui faire l'honneur de lui remettre la distinction de «fellow».

Comptable et professeur

M. Blais a entrepris sa carrière à titre de percepteur au ministère du Revenu du Canada. Par la suite, il devait poursuivre son travail en vérification comme stagiaire à la firme Touche, Ross et Associés.

Plus tard, il devint contrôleur financier pour la firme multidisciplinaire Jean-Claude Lahaie et Associés.

Parallèlement, M. Blais a entrepris une carrière dans le domaine de l'enseignement comme chargé de cours à l'université Laval.



Le recteur d'alors de l'université Laval, M. Jean-Guy Paquet, avait remis, en novembre 1983, à M. Raymond Blais une plaque soulignant sa contribution à l'avancement de la collectivité québécoise.

Au Mouvement Desjardins en 1968

C'est d'ailleurs ce qui a conduit M. Blais à entrer dans le Mouvement Desjardins, en 1968, pour occuper un poste de coordonnateur à la formation technique, au Service de l'éducation de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Ses talents de vulgarisateur lui ont mérité, au début des années 1970, un poste de directeur des services techniques.

Dans ses divers états de services à la confédération, M. Blais a agi comme directeur adjoint du secteur étude et normalisation. Il a été appelé à élaborer des programmes de formation à l'Institut coopératif Desjardins, à y donner de l'enseignement et traiter des questions de taxation des caisses populaires.

En 1972, M. Blais a occupé le poste de président du Conseil de la protection du consommateur, à titre de représentant du Mouvement Desjardins.

De 1973 à 1981, il a occupé le poste de directeur général de la Fédération des caisses populaires de Québec. À ce titre, il a également fait partie de différents conseils d'administration, entre autres ceux de la Confédération, de la Fiducie du Québec, du Crédit industriel Desjardins et de la Caisse centrale Desjardins du Québec.

M. Blais a également participé à différents comités d'étude, dont celui de la capitalisation additionnelle, pour la Fiducie du Québec. En 1979, il présida le comité d'étude sur le partage des responsabilités dans le Mouvement Desjardins.

A la tête du mouvement

Le 20 janvier 1981, M. Blais était

élu président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, en remplacement de M. Alfred Rouleau.

Cette fonction importante, à laquelle la maladie l'a forcé à renoncer, le 16 décembre 1986, s'ajoutait à celle de président du conseil et de chef de la direction de la Caisse centrale Desjardins du Québec.

À ces titres, M. Blais fut invité à être membre d'organisations internationales telles que l'Union internationale Raiffeisen, la Confédération internationale du crédit populaire, et la London Continental Bankers, une banque commerciale dont la Caisse centrale détient une participation minoritaire.

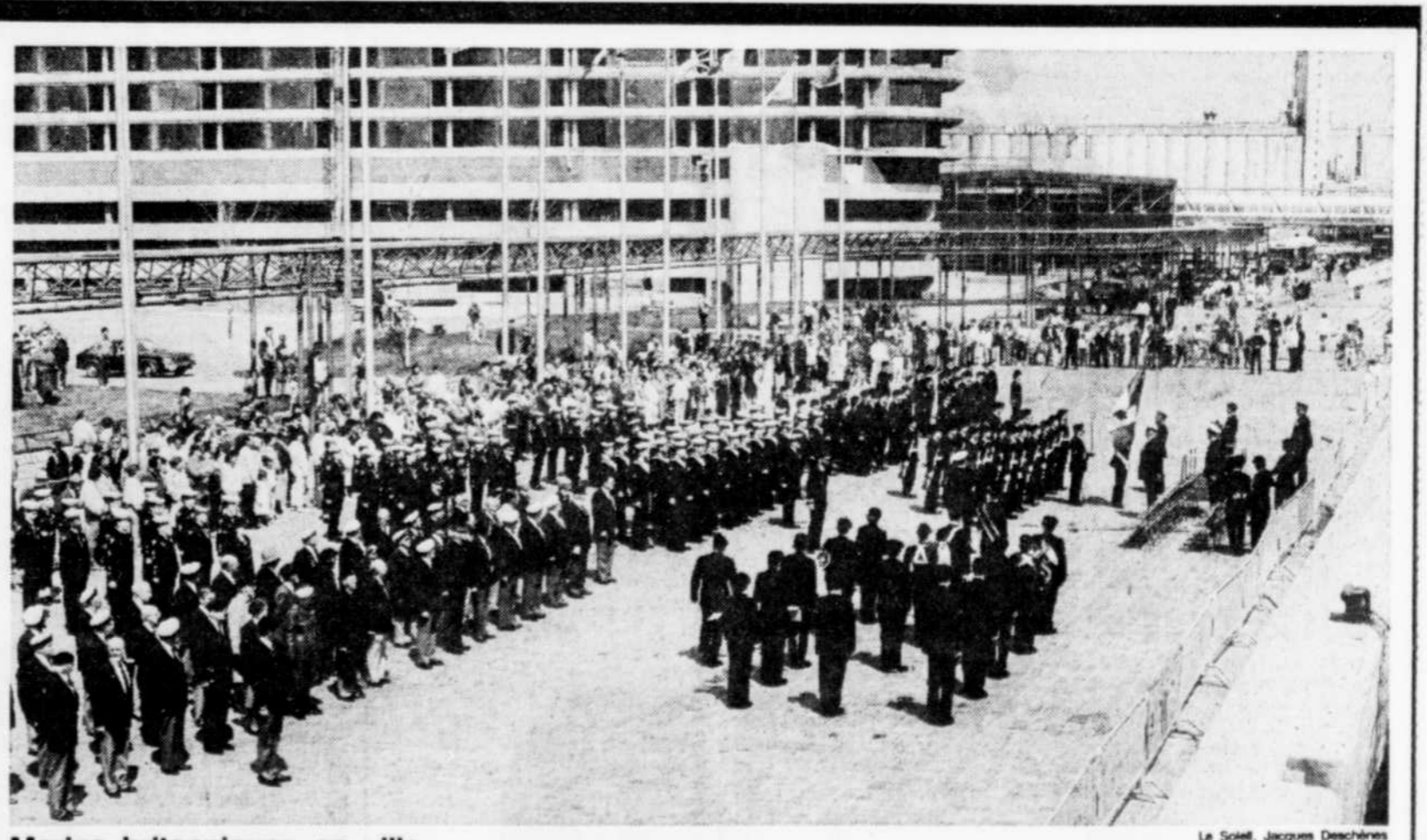
Depuis juillet 1982, M. Blais était également membre du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

Enraciné au milieu

En plus de ses occupations fi-



Le Soleil, Jacques Deschênes



Le Soleil, Jacques Deschênes

Marins britanniques en ville

À 16h, hier, juste avant la levée des passerelles, des centaines de visiteurs faisaient encore la file devant les bâtiments de guerre HMS Fife et HMS Juno, afin de visiter les deux colosses de la Marine royale britannique, en visite jusqu'à aujourd'hui, à Québec. Le Fife, un navire-école jaugeant 5,000 tonnes, est doté d'un système de défense aérienne, les missiles Exocet, ainsi que de torpilles sous-marines et il possède un hélicoptère d'attaque. Plus tôt, dans la journée, plus de 200 représentants des forces navales de Québec ont souligné le 42e anniversaire de la bataille de l'Atlantique en défilant au quai 22. Les officiers et marins de l'unité de réserve navale Montcalm ainsi que les cadets de la région ont été passés en revue par le capitaine de vaisseau William John Davis, commandant du Fife, qui en a profité pour saluer le doyen des anciens combattants français de Québec, M. Manuel Villa. Agé de 86 ans, ce porte-drapeau a participé à la guerre du Maroc en 1920 ainsi qu'à la bataille de 1939-1945 avant de bifurquer vers la coiffure pour dames. Le HMS Fife se rendra jusqu'aux Grands Lacs avant de regagner l'Europe, où il sera mis en vente pour 12 millions de livres sterling.

Signature de l'entente constitutionnelle

Québec conserve une marge de manoeuvre

Le premier ministre Robert Bourassa a donné son accord au lac Meech, jeudi, à un projet d'entente constitutionnelle mais il conserve la latitude de revenir sur cette approbation et de faire corriger des erreurs ou des lacunes, si des experts lui démontrent des faiblesses dans l'entente du 30 avril.

par J. Jacques SAMSON

C'est ce qu'a expliqué hier le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Gil Rémillard, au cours d'une entrevue au SOLEIL.

«On ne fera pas une commission parlementaire pour la frime», maintient-il.

Chacun des termes de l'entente de jeudi a fait l'objet d'une analyse soignée et de consultations auprès des meilleurs experts, dit-il. Toutefois, il ne s'agit encore que d'une entente politique.

«C'est une question qui implique les Québécois pour des décennies à venir. Pour des générations. Alors, si on peut bien objectivement nous montrer qu'on a fait une erreur, je peux vous assurer qu'en commission parlementaire, on va l'étudier.»

«Et, s'il y a eu une erreur à quelque part, on va la corriger. On n'ira pas laisser une erreur dans la constitution qui va hypothéquer l'avenir du Québec pour des décennies.»



Le Soleil, André Pichette

«On ne fera pas une commission parlementaire pour la frime», maintient le ministre Gil Rémillard.

M. Rémillard est catégorique: le gouvernement du Québec a encore la marge de manoeuvre nécessaire, vis-à-vis Ottawa et les autres provinces. «Certain, lance-t-il. C'est une entente politique. Ça ne fait pas encore partie de la constitution. Ça va faire partie de la constitution au moment où l'Assemblée nationale va voter une résolution et que les autres provinces confirmeront aussi la loi constitutionnelle de 1987.»

Un carcan?

Entretemps, le calendrier de travail prévoit, à compter d'aujourd'hui, la rédaction en termes légaux du contenu de l'accord survenu entre les premiers ministres. Quatre spécialistes s'y attelleront, dont l'ancien secrétaire général du conseil exécutif sous René Lévesque, Me Louis Bernard. Une commission parlementaire sera tenue vers les 11-12 mai et ensuite aura lieu la solennelle conférence des premiers ministres à Ottawa, le 29 mai.

M. Rémillard ne voit pas là un carcan trop serré pour étudier une question aussi complexe. Nous sommes prêts, dit-il. Rien de cet accord n'a été improvisé. Par ailleurs, «le momentum est créé, dit-il. Si les délais sont trop longs, cela va s'effriter.»

Des critiques non fondées

M. Rémillard certifie n'avoir été ébranlé d'aucune façon par les critiques entendues ces derniers jours, notamment de collègues constitutionnalistes comme MM. Léon Dion, Henri Brun ou M. Claude Morin. Ni par les critiques de l'opposition péquiste.

Celles-ci ont surtout portées sur le caractère trop flou de l'article sur la reconnaissance du Québec comme société distincte, dans l'entente.

«La règle d'interprétation (contenue dans cet article) est plus forte que la seule valeur morale, ou poétique, d'un préambule, dit le

professeur Rémillard. Il y aura un article de la constitution (sur le caractère distinct du Québec) qui va s'appliquer à toute la constitution et qui dira que le Québec est une société distincte; que l'Assemblée nationale, le gouvernement, ont le rôle de protéger et promouvoir cette spécificité québécoise.

«On ne l'a pas définie parce qu'il ne s'agit pas seulement de la langue. Nous sommes différents aussi par nos institutions, aussi à tous les niveaux de l'activité économique, sociale, le système d'éducation, notre droit civil. On ne l'a pas défini pour ne pas limiter le concept de spécificité. La société distincte, c'est le Québec qui n'est pas comme les autres. Lorsque l'on définit, on restreint...»

De la même façon, M. Rémillard explique que le mot «société» a été

imposé de haute lutte à la table de négociations, jeudi, de préférence à celui de «peuple» québécois parce qu'une société signifie le fait de vivre ensemble, d'être politiquement organisés, d'avoir un gouvernement, un territoire, des institutions, etc. C'est un concept plus large.

Par ailleurs, la règle d'interprétation de la constitution sur la société distincte est très rigide pour les tribunaux qui auront à l'utiliser. Elle leur crée une obligation, explique-t-il.

L'accord du lac Meech consacre enfin la réussite de revendications historiques du Québec sur le pouvoir de dépenser du fédéral dans les champs de compétence des provinces. «Depuis les conférences des années 60 qu'on cherche à obtenir

le droit de se retirer d'un nouveau programme. On l'a. Le Québec a aussi des pouvoirs accrus dans l'immigration; celui de suggérer les noms des candidats lors de vacances à la Cour suprême...»

M. Rémillard veut un débat non partisan et non démagogique au cours des prochaines semaines. Si des experts nous pointent des faiblesses, dit-il, je tiens à les entendre.»

Heure de gloire

Le ministre Rémillard a connu son heure de gloire, hier après-midi, lorsqu'il a été présenté aux 800 militants libéraux, réunis en colloque, à Lévis. Le ministre a eu droit à une longue ovation des membres de son parti, très satisfaits de l'accord du lac Meech.●

Marcel Léger dénonce l'absence de droit de veto du Québec



Le Soleil, Roland Marcoux
L'ancien ministre péquiste Marcel Léger.

♦ MONTREAL (PC) - L'ancien ministre péquiste Marcel Léger a dénoncé hier l'entente de principe intervenue jeudi au lac Meech sur l'adhésion du Québec à la Constitution et il a souhaité qu'un regroupement se crée afin de combattre les intentions du gouvernement du Québec de signer cette entente à la fin du mois.

D'après M. Léger, ce que le premier ministre canadien Brian Mulroney et son homologue du Québec ont réussi, la semaine dernière, c'est ni plus ni moins que d'enfer-

mer le Québec dans un carcan» dont il ne pourra plus se sortir. «Le Québec se sera encarcené lui-même», a ajouté l'ancien ministre au sein du cabinet Lévesque, et les aspirations du peuple québécois seront éteintes «pour des années».

Pour lui, l'absence dans le texte de l'entente du droit de veto pour le Québec est inadmissible. Priver le Québec de ce droit constitue selon lui un recul inacceptable.

M. Léger espère que se créera un regroupement qui, bien au-delà de la partisanerie, s'opposera fermement à ce projet d'entente.●

POUR
UNE
MAMAN
EN
OR...



...UN BRACELET EN OR.
Pour maman, un joli bracelet plaqué or dans une carte de souhaits.

2\$ aucun achat requis.

La Villa du Poulet

remettra 1\$ à Parents Secours du Québec Inc. pour chaque bracelet vendu.

Offre valable jusqu'au 10 mai ou jusqu'à épuisement des stocks.



Oui mon Colonel!

Accord du lac Meech
L'Association des consommateurs estime que le citoyen sera perdant

♦ CALGARY (PC) - Le citoyen ordinaire sera le grand perdant de l'accord de principe intervenu entre les premiers ministres et qui aura pour effet d'inclure le Québec dans la constitution canadienne, a soutenu, samedi, la présidente de l'Association canadienne des consommateurs, Mme Sally Hall.

Au cours d'une réunion de la section albertaine de l'organisme, Mme Hall a prétendu que le gouvernement fédéral s'était mis les pieds dans un véritable guépier en accordant aux provinces le droit de se

retirer à volonté des futurs programmes nationaux à frais partagés.

Mme Hall souhaite que le premier ministre Brian Mulroney précise les modalités de cet accord de 11e heure, avant que le chef du gouvernement et ses collègues provinciaux n'y apposent leur signature dans quelques semaines.

«M. Mulroney affiche maintenant un sourire fendu jusqu'aux oreilles, mais il pourrait pleurer lorsqu'il verra ce qu'il a abandon-

né», a affirmé Mme Hall à l'issue de la réunion.

Surfacturation

En permettant aux provinces de se prévaloir de l'opting-out, d'expliquer Mme Hall, le gouvernement fédéral pourrait constater qu'il est désormais incapable d'établir des normes pancanadiennes dans les domaines des soins de santé, du bien-être et de la protection des consommateurs.

«Si c'était arrivé il y a trois ans, un régime de surfacturation et de frais hospitaliers serait en vigueur en Alberta parce que le gouvernement Getty aurait choisi de ne pas participer au programme fédéral», a-t-elle dit.

En vertu de l'accord, toute province pourra rejeter les initiatives fédérales dans les domaines de compétence provinciale, mais obtenir malgré tout une compensation raisonnable à la condition de mettre en oeuvre son propre programme «compatible avec les objectifs nationaux».

Les critiques de l'Opposition ont déjà manifesté leur inquiétude sur les effets que pourrait avoir l'accord sur le programme de garderies projeté par le gouvernement central.

«Cette question deviendra réellement explosive, a dit Mme Hall. Sans normes nationales, nous nous retrouverons avec une série d'initiatives hétéroclites.

«Il sera impossible de s'y retrouver et on assistera à des injustices.»●

Le rapport Rochon déçoit la Chambre de commerce

♦ MONTREAL (PC) - La Chambre de commerce du Québec est déçue du rapport provisoire de la Commission Rochon sur les services de santé et les services sociaux.

Selon l'organisme provincial, les objectifs, problèmes et priorités retenus par la commission

relèvent de la vision planificatrice traditionnelle, source des problèmes actuels du système de santé.

La Chambre de commerce du Québec maintient la nécessité d'ouvrir le régime actuel à la concurrence, à la diversité et à l'initiative privée.●

Centres de Contrôle du Poids
C.C.P. présentent
"Perma-mince"

"J'ai perdu 97 lb"
Jackie Handregan

Garantie des C.C.P. Nous garantissons d'apporter toutes les offres de nos concurrents. Vous n'avez qu'à apporter votre annonce à l'une de nos cliniques.

centres de contrôle du poids

DU LUNDI AU VENDREDI de 9h00 à 19h00

Garantie "Perma-mince"
Nous garantissons que vous ne reprendrez pas, pendant toute une année, le poids perdu grâce aux CCP. Si c'était le cas, vous pourriez relaire le programme GRATUITEMENT !!

Nos spécialistes vous offrent des résultats... pas des promesses!

Désormais, un seul numéro — appelez le 659-4596 pour une consultation gratuite.

STE-FOY: 2600 Boul. Laurier
CHARLESBOURG: 4500, boul. Henri-Bourassa

COURS DE SERVICE au BAR
avec certificat de l'ÉCOLE DES MAÎTRES au CHATEAU FRONTENAC
COURS de CONNAISSANCES des VINS
Partenaire culturelle personnelle 7495511 ext. Education du Québec
692-0310

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE CENTRE-VILLE
Dr Fernand Bellemare M.D.C.S.P.Q.
Dr Ghislain Boudreault M.D.C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr Gilles Lafond M.D.C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr Johanne Morency M.D.C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
OPHTALMOLOGISTES
Maladie des yeux, examen de la vue
VERRES DE CONTACT
320, rue Saint-Joseph est, Québec
Complexe Place Jacques-Cartier (Bibliothèque de Québec)
529-9411



Le premier ministre Bourassa (à gauche) a consacré une large partie de son allocution, hier après-midi, devant 800 militants libéraux de la région de Québec, pour défendre, point par point, la valeur de l'accord négocié au lac Meech, jeudi.

Signature de l'entente constitutionnelle Bourassa écarte définitivement l'idée de tenir un référendum

Le premier ministre Robert Bourassa a écarté définitivement l'idée de tenir un référendum pour obtenir l'appui des Québécois à la signature d'une entente constitutionnelle.

par J.-Jacques SAMSON

«Je n'ai jamais dit qu'il y aurait une consultation populaire. Jamais. Et il n'y en aura pas, lance-t-il.

«Nous avons été élus le 2 décembre 1985 pour obtenir cinq demandes. Si nous ne les avions pas obtenues, on aurait pu envisager soit de prendre notre décision, soit de trouver un moyen pour connaître l'appui de la population. Mais comme elles ont été acceptées, je ne vois pas pourquoi on irait devant la population pour dire: avez-vous changé d'idée?»

Le premier ministre a consacré une large partie de son allocution, hier après-midi, devant 800 militants libéraux de la région de Québec, pour défendre, point par point, la valeur de l'accord négocié au lac Meech, jeudi.

M. Bourassa ne se formalise d'aucune façon que sur quatre points sur cinq, les autres provinces obtiennent les mêmes avan-

tages que le Québec. «Mon mandat me vient des citoyens du Québec, dit-il. Mais nous avons toujours parlé pour notre part d'un fédéralisme décentralisé.» L'entente du lac Meech vient modifier l'équilibre du fédéralisme canadien, a-t-il dit en conférence de presse, mais cela rejoint les vues du Québec.

M. Bourassa a aussi répété qu'il n'avait pas le droit de laisser passer pareille chance de conclure un accord. Il affirme avoir obtenu des avis juridiques de la part de spécialistes indépendants que l'article sur la société distincte, notamment, représentait un gain majeur, en plus des avantages contenus dans d'autres articles.

Il soutient n'avoir cédé à aucune pression. «On aurait pu attendre l'an prochain. Ou après les prochaines élections fédérales. Il n'y avait aucune pression. Je suis arrivé là sereinement. Et quand j'ai vu que ça tombait morceau par morceau...»

Le premier ministre veut que les choses tournent rondement dans les prochaines semaines: «Je ne veux pas qu'on perde le droit de veto une deuxième fois en ergotant et à force de couper les cheveux en quatre...» La commission parlementaire prévue aura lieu des mi-mai

mais les modalités n'ont pas été arrêtées sur l'ouverture à tous les intervenants désireux de se faire entendre ou pas.

M. Bourassa s'est moqué à plusieurs reprises des menaces de mobilisation des citoyens lancées par M. Pierre Marc Johnson. Il croit au contraire qu'une large majorité de Québécois sont heureux de l'accord du lac Meech. Du chef de l'opposition, il résume ensuite le peu de poids qu'il lui accorde: «Ce n'est pas mon habitude de tirer sur un corbillard.»

Bilan

Le premier ministre a aussi tracé un bilan positif des 16 premiers mois de son gouvernement.

De mars 1986 à mars 1987, 105,000 emplois ont été créés; le déficit aura baissé l'an prochain de

\$4,2 milliards à \$2,4 milliards sur la base des chiffres de 1985; son gouvernement a réduit la taxe sur les assurances, a augmenté les dépenses pour la recherche et le développement; il aborde une politique familiale.

M. Bourassa se prépare maintenant pour la conférence des premiers ministres sur le libre-échange, dans un mois. Le premier ministre se montre maintenant plus ouvertement favorable au libre-échange: «Nous voulons élargir le marché des Québécois, tout en protégeant les industries qui en ont besoin.»

Il croit à la lumière de la rencontre du lac Meech qu'un traité de libre-échange ne saurait s'appliquer si une région du pays s'y oppose. Le fédéralisme canadien est plus décentralisé que mercredi dernier, affirme-t-il. ●

Des militants libéraux inquiets du retard de leur chef à réaliser ses promesses électorales

Des militants libéraux s'inquiètent du retard du gouvernement Bourassa à réaliser certains de ses engagements électoraux, pendant que d'autres le pressent de passer à des remises en question importantes.

par J.-Jacques SAMSON

Huit cents militants libéraux des 18 comtés de la région de Québec étaient réunis hier, à Lévis, seul comté représenté à l'Assemblée nationale par un député péquiste, pour faire le bilan de l'action du gouvernement Bourassa et jeter un regard sur 1990.

Les participants à l'atelier sur le développement social ont montré leur inquiétude devant le retard à réaliser la réforme de l'aide sociale. D'autres ont déploré le manque de crédits alloués pour l'aide aux femmes battues.

Des militants ont par contre demandé au gouvernement d'envisager l'imposition du ticket modérateur dans les services de santé, a rapporté le docteur Gilbert Normand. On a aussi souligné les abus des patients dans les urgences et des médecins qui dispensent les soins. On a demandé de ramener les CLSC à leur vocation première et de supprimer les cours de macramé; d'envisager l'abolition même des CRSSS.

Les militants intéressés au développement économique croient que tout est encore à faire dans la haute technologie alors que 0,6 de un pour 100 du budget seulement est alloué à ce secteur.

Des militants libéraux ont suggéré d'abolir tous les abris fiscaux; de soumettre les emprunts à des référendums; d'augmenter les frais de scolarité dans les universités;

d'imposer des changements à la CSST...

Les militants qui ont discuté de développement régional étaient absorbés par les questions de voirie. Chacun y allait de sa demande de bout de route au ministre Marc-Yvan Côté. Ce dernier espère que les \$200 millions prévus pour les trois prochaines années permettront de remédier quelque peu à l'état déplorable des routes secondaires dénoncé de toutes parts. Les militants ont aussi réclamé davantage de collaboration entre les ministères de l'environnement et des transports.

Un militant, M. Benoit Gagnon, de Bellechasse, a enjoint les membres du gouvernement de poursuivre la chasse aux péquistes: «Dans plusieurs ministères, des sous-ministres sont de nature péquiste jusque dans le bas des orties. Que le gouvernement soit assez fort pour faire le ménage de ces contrôleurs qui gardent les dossiers sur les tablettes. On connaît les noms et on peut vous les fournir, si vous voulez!»

Il s'est attiré une ovation de la salle.

Le ministre Côté a expliqué qu'il fallait prendre garde de viser les hauts fonctionnaires de carrière qui assurent la continuité et a d'autre part prévenu que les militants libéraux qui aspirent à de tels postes devraient accepter le principe d'emplois contractuels, s'ils veulent être logiques, plutôt qu'être *tablettés* lors de la défaite de leur parti.

Politique familiale

En avant-midi, les militants qui entreprennent la réflexion sur la mise à jour de leur programme ont opté pour une politique familiale complète: mesures fiscales, revalorisation du rôle de la femme, adaptation du monde du travail pour

permettre d'avoir des enfants, des services de garde, etc.

Ils demandent aussi d'axer le développement économique sur les PME.

Tout au long de la journée, la nécessité d'un plan d'action précis en matière d'environnement a été évoquée.

Des militants ont enfin souligné les problèmes de communications qu'ils commencent à noter entre les militants et les députés et ministres et entre l'ensemble du gouvernement et la population.

Le bilan de Marc-Yvan Côté

Le ministre responsable de la région de Québec a dressé pour sa part un bilan des réalisations du gouvernement depuis décembre 1985.

La vocation internationale de Québec s'affirme: reconnaissance par l'Unesco comme ville du patri-

moine mondial, Sommet des pays francophones, l'exposition des grands maîtres, le Bureau du commerce international à Québec, Rendez-vous 87, le Centre international d'arbitrage commercial...

Plusieurs dossiers en suspens ont été réglés: la faillite de 1534-1984; le Parc technologique et Interport, etc.

Vingt-neuf millions de dollars ont été consacrés pour régler l'ensemble du problème des collèges dans la région; le problème des urgences est en bonne voie de solution; \$11 millions ont été ajoutés en subventions pour des abribus dans le réseau du transport en commun...

M. Côté, responsable de l'organisation politique du PLQ pour l'Est du Québec, a aussi pris l'engagement formel d'arracher le comté de Lévis à Jean Garon à la prochaine élection. ●

Centre Vision
QUÉBEC • CHARLESBOURG • STE-FOY
CHARNY • ST-ROMUALD • LEVIS

Dr Daniel Le Garignon, o.d.
Dr Marie d'Anjou, o.d.
Dr Francine Boillard, o.d.

Place Ste-Foy
653-4057

OPTOMÉTRISTES
EXAMENS DE LA VUE — VERRES DE CONTACT — LUNETTES

**collège
saint-charles
garnier**

Les ateliers de langues

SESSION MAI-JUIN 1987
5 SEMAINES

COURS DU SOIR 5 semaines
3 soirées par semaine
Allemand - Anglais - Espagnol - Italien - Français écrit pour secrétaires, agents de bureau et autres personnes qui veulent améliorer leur français écrit.

COURS DU JOUR 5 semaines
Anglais et Espagnol
3 demi-journées par semaine. Méthodes élaborées en fonction de l'approche communicative avec accent placé sur la communication orale.
Inscription: du 4 au 8 mai 1987
de 8h00 à 16h00 et
de 18h45 à 21h00
Toutes les inscriptions se font au secrétariat.
Début des cours: semaine du 18 mai 1987.
Examen de classement en anglais pour les adultes: 11 mai 1987.

COURS SPÉCIAUX
Français écrit - Anglais
Pour les entreprises privées et les organismes publics et parapublics: cours privés, semi-privés ou de groupes; ces cours sur mesure peuvent se donner sur place ou dans les locaux du collège, selon des horaires adaptés aux disponibilités des individus ou des groupes; contactez-nous pour vous conseiller dans l'évaluation de vos besoins.

CAMP LINGUISTIQUE D'ÉTÉ EN ANGLAIS
Pour jeunes de 12 à 16 ans;
en avant-midi.

COURS DE RÉCUPÉRATION EN ANGLAIS
Pour élèves du niveau secondaire; en avant-midi.
2 sessions:
du 29 juin au 17 juillet 1987
du 20 juillet au 7 août 1987
INSCRIPTIONS acceptées jusqu'au 15 juin 1987.

EN ANGLAIS AU NEW HAMPSHIRE
(3 semaines)
pour personnes adultes; nombre limité.
Réservez votre place.
Dates: 5 juillet au 24 juillet 1987
Programme offert en collaboration avec le service de l'éducation permanente de l'Université du New Hampshire à Durham (pres de Hampton Beach).
Logement et pension. Chambres individuelles ou doubles sur le campus. 3 repas quotidiens à la cafétéria, du dimanche au vendredi soir.
Cours le matin, activités en après-midi et en soirée, facilités pour pratiquer des sports, proximité des plages et excursions de fins de semaine dont une journée guidée à Boston. Assurance médicale incluse.
Inscription avant le 14 mai 1987.

Les ateliers de langues
Collège Saint-Charles-Garnier
1150, St-Cyrille ouest, Québec, Qué. G1S 1V7
Tél.: 681-0107, postes 46 ou 47

LE MOBILIER INTERNATIONAL

Franchise disponible pour la région de Québec.
ÉTABLI DEPUIS 1961.
Aussi disponible l'équipement pour un magasin au complet.
Benoît Côté
692-0521
828-2090

OUBLIER LA CIGARETTE

sans souffrir, sans stress, sans prendre de poids, c'est réalisable en 14 jours.

Les trois cours dispensés au C.H.U.L. vous introduisent dans une démarche efficace, douce et intelligente qui vous amène jusqu'au succès final. Plusieurs médecins et chefs de file recommandent TABAC*STOP et en font l'éloge après l'avoir expérimenté. En fait ce programme unique commence par de bon ou les autres se terminent.

TABAC*STOP vous assiste à la maison ou au travail pendant 45 jours.

Prochain programme: Le 6 mai à 19h00, au C.H.U.L. Informations gratuites et cours débutant à 20h00, inscription sur place. 683-2535.

TABAC*STOP
le programme du C.H.U.L.

FÉLICITATIONS À NOTRE GAGNANTE "VEDETTE"!

Place Laurier

LA SEULE PLACE!

Un rendez-vous à ne pas manquer le **mardi 5 mai, vers 15 heures** (sur le stationnement de Place Laurier, entre La Baie et Le Cousin).
Venez assister à l'arrivée de l'hélicoptère qui amènera, de Sherbrooke,
Madame LINE ROSS VIEN,
gagnante du **CONCOURS "LOOK 87"**
de l'émission de Marcel Pelchat.
Pendant que madame Vien effectuera son magasinage à Place Laurier, on procédera au tournage de "LOOK 87", que vous pourrez voir le 14 mai, entre 16 et 17 heures, lors de l'émission Via Québec au réseau Pathonic.

BIENVENUE À TOUS!

Avec la venue d'une loi amendée sur les langues officielles La dualité canadienne en voie de réaffirmation

«On est en train de préparer le terrain à la venue d'une nouvelle loi amendée sur les langues officielles qui va venir réaffirmer le concept de la dualité canadienne.»

textes de Denis GAUTHIER
collaboration spéciale

Le député de Charlevoix à la Chambre des communes, M. Charles Hamelin, est coprésident du comité mixte permanent de la Chambre et du Sénat sur les langues officielles. C'est devant ce groupe de parlementaires que les dirigeants des ministères et des diverses agences gouvernementales viennent présenter leur dossier linguistique. Au cours des dernières semaines, la GRC et

Charles Hamelin ne porte pas en son coeur «les andouilles qui se laissent assimiler»

La semaine dernière, le coprésident du comité mixte sur les langues officielles, M. Charles Hamelin, a fait une virulente sortie contre «les andouilles», ces francophones qui ne se respectent pas et qui ne se font pas respecter.

«Si tout le monde pouvait faire comme les 18 agents des services secrets qui ont osé mettre leur carrière en jeu, on pourrait les aider, lance-t-il.

M. Hamelin ne porte pas dans son coeur «les andouilles» qui se laissent assimiler et il croit qu'il n'y a pas grand chose à faire pour ses

les services secrets ont déposé des bilans très peu réjouissants. Bien sûr, ce sera au tour de l'Armée et de Via Rail.

«On ne les lâchera pas, assure M. Hamelin quant à la pertinence des démarches du comité. On n'est plus au temps où on venait prendre sa douche froide annuelle pour avoir la paix et retomber dans ses mauvaises habitudes par la suite. Dans six mois on va leur demander de présenter à nouveau leur bulletin.»

En s'attaquant à la question comme il le fait depuis plusieurs semaines, le comité est en train d'ébranler les colonnes du temple, «juste le fait d'annoncer que tel ou tel ministre devra se présenter de-

vant le comité amène les dirigeants à émettre des directives pour que ça change, révèle le député.

Charles Hamelin avoue qu'il y avait des résistances à recueillir de vieilles blessures et que depuis le référendum et le rapatriement de la Constitution on assiste à un vacuum dans le domaine des langues officielles et de l'égalité des chances. «Le premier ministre m'appuie à 100 pour 100. Il est profondément convaincu qu'il faut respecter la dualité linguistique au pays», affirme-t-il.

Plusieurs éléments sont à la base du musée des horreurs que le comité est en train d'ouvrir à la population. Avec ce qu'il a entendu à venir jusqu'à maintenant, M. Hamelin parle d'une certaine dose d'inconscience, d'intolérance et même de mauvaise foi dans certains cas.

«Le commissaire de la GRC vient nous dire sourire aux lèvres qu'un de ses projets de retraite est d'apprendre le français et trois semaines plus tard il nomme un unilingue anglophone comme chef de police de Caraquet, une municipalité à 80 pour 100 francophone», lance M. Hamelin pour expliquer ses avancées. On est intervenu et le nouveau chef sera bilingue.»

La structure administrative ne se prête pas toujours à l'application de la loi sur les langues officielles. Ainsi, par le jeu des mutations, de l'ancienneté et des droits de chacun en vertu des conventions collectives, un unilingue anglophone peut se retrouver à la tête d'un service sans pour autant qu'on ait fait de discrimination. «Comment voulez-vous qu'un unilingue unilingue puisse évaluer un francophone? C'est impossible», fait observer le député.

D'ici une dizaine de jours, les parlementaires canadiens devront se pencher sur une nouvelle loi sur les langues officielles. La première a été adoptée en 1969. Sans dévoiler le contenu du projet de loi, M. Hamelin croit qu'elle devra particulièrement protéger les francophones hors-Québec. «La loi de 1969 visait essentiellement la fonction publique québécoise au sein de l'organisation fédérale. Aujourd'hui, il faut penser à ceux qui sont noyés dans la marée anglophone.»

individus. «Il n'y a pas une loi qui va remplacer la fierté. En se tenant debout, un jour ou l'autre la résistance des gens va tomber.»

Le député de Charlevoix cite comme exemple le cas de l'Air Canada où la dualité linguistique représente un actif puisqu'on estime que plusieurs voyageurs dans le monde font affaire avec cette compagnie parce qu'elle est en mesure de dispenser des services dans deux langues. «On a beaucoup parlé des horreurs, mais ça fait du bien quand le président d'Air Canada vient nous dire que c'est payant d'être bilingue.»

C'est ce qui fait qu'on est différent et c'est là qu'on puisse notre force.■

Si Baie-Comeau quitte Manicouagan Le député prêt à offrir son comté à Mulroney

Charles Hamelin a été élu député de Charlevoix en septembre 1983. Il figurait dans la fourchette bleue que les Québécois avaient décidé d'envoyer à Ottawa. Contre toute attente, il a battu le ministre Charles Lapointe.

La carrière politique de Charles Hamelin pourrait bien être de courte durée. En effet, cette semaine la Commission de délimitation des circonscriptions électorales doit remettre son rapport sur le redécoupage du comté de Charlevoix. Il est question que l'ancienne ville de Baie-Comeau quitte Manicouagan, représenté par le premier ministre Brian Mulroney, pour se joindre à Charlevoix.

Brian Mulroney a développé comme marqué de Baie-Comeau, ce qui incite plus d'un observateur à dire qu'advenant que l'ancien Baie-Comeau fasse désormais partie de

Charlevoix, il pourrait être tenté de changer de siège.

«Je suis prêt à lui dérouler le tapis bleu sur 400 km de côte, avance sans ambages Charles Hamelin, j'en ai discuté avec M. Mulroney et lui lui a offert mon comté sans condition.»

Le député de Charlevoix n'est pas déçu par son expérience à Ottawa. S'il s'empresse d'ouvrir la porte toute grande à Brian Mulroney c'est qu'il veut demeurer honnête avec ce qu'il a toujours préconisé. «J'ai été élu pour servir les intérêts de la population de Charlevoix et je pense que la présence d'un premier ministre dans un comté facilite bien des choses. Ce serait une chance extraordinaire pour mes électeurs.»

M. Hamelin entend terminer son mandat et il précise que cette question viendra probablement sur le tapis à quelques semaines des élections.■

Selon le président de l'Association canadienne-française de l'Ontario L'Ontario devrait devenir officiellement bilingue

TORONTO (PC) - Tout en se montrant satisfait de l'accord conclu jeudi au lac Meech, le président de l'Association canadienne-française de l'Ontario, M. Serge Plouffe, estime que le premier ministre David Peterson devrait maintenant proclamer l'Ontario officiellement bilingue.

Selon l'un des éléments clés de l'entente, les gouvernements fédéral et provinciaux se sont en effet engagés à reconnaître et à préserver l'existence du fait français au pays.

Il serait maintenant dans la logique des choses que l'Ontario de-

vienné officiellement bilingue, si l'on en croit M. Plouffe, qui espère que le temps lui donnera raison.

«Sinon, à quoi sert une constitution si personne ne la met en pratique?», a-t-il ajouté.

M. Plouffe est d'avis que l'entente subira son véritable test lorsque des provinces telles que l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan se verront forcées de la respecter.

Si David Peterson pose le geste attendu par les francophones de l'Ontario, M. Plouffe s'attend à ce que les autres provinces suivent son exemple.■

Nouvelle tentative de modification de la loi sur la pornographie

OTTAWA (d'après PC) - Les conservateurs vont tenter une nouvelle fois, à compter d'aujourd'hui, de modifier la loi sur la pornographie.

Il y a près d'un an, de vives oppositions au projet avaient forcé le ministre de la Justice d'aler, M. John Crosbie, à battre en retraite.

Un passage du projet de loi, qui interdisait toute représentation visuelle de quelque activité sexuelle que ce soit, avait fait craindre à plusieurs une attaque en règle contre la liberté artistique.

On croit généralement que le nouveau ministre de la Justice, M. Ray Hnatyshyn, cherchera à éviter la controverse à ce sujet, mais on s'interroge à savoir s'il

permettra l'usage des tests juridiques mis au point par certains juges pour distinguer la production pornographique des oeuvres artistiques.

M. Crosbie admettait l'utilisation de ces tests, mais il était résolu à interdire toute représentation visuelle de violence sexuelle ou d'actes sexuels mettant en scène des enfants.

Selon Mme Michelle D'Ambray, directrice de la Canadian Conference of the Arts, avec une telle définition une oeuvre artistique montrant un enfant nu ou un saint martyr pourrait tomber sous le coup de la censure.

Le ministre Hnatyshyn a ré-évalué ce genre d'argumentation en disant qu'il n'a pas l'intention de classer des oeuvres d'art dans la catégorie pornographique.■

La Fête des Mères, c'est pour bientôt! Il est temps de choisir pour elle le présent qui fera son bonheur. Élégant, discret et raffiné: le genre de cadeau que vous ne trouverez qu'à Place Québec. Et puis, offrez-le avec tendresse à celle qui sera toujours, la femme de votre vie.
Pour la Fête des Mères, rendez hommage à ses mérites et qualités: magasinez à Place Québec.



Député de Charlevoix à la Chambre des communes, M. Charles Hamelin est coprésident du comité mixte permanent de la Chambre et du Sénat sur les langues officielles.

Les dessous de la «désinstitutionnalisation» Quand folie et délinquance se confondent



«Il faut vivre un peu dans une prison pour se rendre compte que tout le monde, agents de la paix comme prisonniers, devient rapidement fou là-dedans», faisait remarquer Pauline Maheux, ex-directrice de la Maison Gomin, hier, au débat-recontre Délinquance/Folie.

«Un des dernières fois où Gilles Simard est allé en visite au centre de détention de Québec à Orsainville, il y a vu Gratien. Un étudiant, comme il dit. Qui tournait en rond dans l'infirmerie en se demandant ce qu'il faisait là. Ça faisait huit mois qu'il était en prison, en attente d'une place à Robert-Giffard, explique Simard, animateur social, journaliste et pendant longtemps militant pour le Groupe de défense des droits des détenus de Québec.

textes d'Andrée ROY

Un peu plus tard, Gilles parlait de Doris. Doris que tout le monde connaissait parce qu'il jouait de la musique à bouche devant la bibliothèque Gabrielle-Roy. Toujours le même air, en tapant du pied toujours pareillement, même en plein hiver.

Doris qui traversait la rue de reculons, «parce qu'il paranoïait un peu». On ne sait trop pourquoi, Doris s'est retrouvé lui aussi à Orsainville. Et un médecin de la place a dit à Simard: «Tu vas voir: on va te le retaper, te le nettoyer comme il faut!»

Ça l'a tellement «nettoyé», Doris, son séjour en prison, qu'en sortant il a marché tout droit - pas de reculons pour une fois - direct dans

la rivière Saint-Charles, raconte Simard, au profit d'une soixantaine de personnes qui, hier après-midi, se sont entassées dans une salle de la bibliothèque Gabrielle-Roy. Elles y assistaient au dernier débat-recontre du deuxième Festival Folie-Culture, tenu à Québec depuis le 22 avril.

Sous le beau mot, un complot

Gilles voulait, par ces exemples, démontrer à quel point on se moquait royalement des gens qui étaient en prison. Et aussi à quel point les prisons manquaient de ressources pour s'occuper de tous ceux qu'on leur envoyait. À Orsainville, disait-il, il n'y a qu'un infirmier pour plus de 450 gens détenus dans quatre secteurs différents; et seulement un médecin et demi, un psychiatre et demi, ajoutait-il en colorant ses affirmations de «Tab... c'est quoi ça?» et de «Câl... ça l'a pas d'allure!»

De façon plus pondérée, Yvon Lefebvre, sociologue féru de psychiatrie, professeur à l'Université du Québec à Montréal, s'est mis ensuite à expliquer pourquoi il y a de plus en plus de «scapotes» qui se retrouvent en prison. C'est un des effets de la désinstitutionnalisation chère aux autorités de centres comme Robert-Giffard, dit-il.

On renvoie 2.000 psychiatriés dans la communauté en prétendant

qu'ils vont se réinsérer dans la société. Dans la pratique, ce sont 2.000 personnes qui ont besoin de support et de soins et qui se retrouvent livrées à elles-mêmes. La police les ramassera pour un délit mineur, genre avoir troublé la paix ou fait un petit vol, les amènera à l'hôpital pour s'en débarrasser.

À l'hôpital, on n'en vaudra pas parce qu'on dira que ces gens-là sont des délinquants. Pour pouvoir les caser en prison, la police «chargera» le délit. Et c'est comme ça qu'on retrouve Gratien... à Orsainville.

«Ou bien, dans les meilleurs cas, ils vont se ramasser à l'Aubervière, à la Maison Revivre ou dans un autre centre du genre. On se rend alors compte que c'est à des bénévoles, des gens qui n'ont ni les équipements ni les compétences spécialisées, que revient le soin des psychiatriés, alors que les ressources et les spécialistes subventionnés par le ministère des Af-

aires sociales continuent de se vanter des bienfaits de la désinstitutionnalisation. Tout ça cache un complot qui vise, soit à abandonner les services pour garder les ressources, soit à placer ces ressources à des fins autres que celles pour lesquelles elles ont été subventionnées», relate Yvon Lefebvre.

Un défi... sans réponse

Après les allocutions de Pauline Maheux, consultante auprès du Palais de l'Espérance, ex-directrice de la Maison (de détention pour femmes) Gomin, représentante des organismes bénévoles auprès du CRSSS et seule femme au conseil d'administration de cet organisme; André Perreault, membre du comité de résidents et résidentes de Robert-Giffard; Michel Hock, psychologue belge; Gilles Simard et Yvon Lefebvre, le débat a paru court autour de la recherche de solutions aux situations décrites auparavant.

M. Lefebvre a proposé d'enlever

le programme de désinstitutionnalisation d'entre les mains des psychiâtres. M. Simard, que la communauté prenne ses psychiâtres en main sur le même modèle développé par les comités de vigilance de quartiers qui ont pris leurs petits voyous et leurs agresseurs sexuels en main.

Dans le même sens, un membre de l'auditoire a proposé de laisser encore plus de psychiâtres sortir des centres hospitaliers, de manière à ce que la société n'ait plus le choix de vivre et de composer avec leur présence. Le dernier interlocuteur, sous les murmures, a quand même osé demander: «Mais y a-t-il des gens ici qui sont prêts à faire quelque chose? Seriez-vous prêts à payer le prix, par exemple, de les aimer, de devenir ami avec ces gens-là?»

Il n'a pas eu de réponse. On annonçait au même moment que le buffet était servi et prêt à être bouffé.■

Où étaient ceux qui devraient les premiers s'intéresser au Festival Folie/Culture?

Pierre Carpentier est à moitié content du résultat obtenu par le Festival Folie/Culture, qui se déroulait à la bibliothèque Gabrielle-Roy de Québec, entre le 22 avril et le 3 mai. Mis sur pied par le groupe de défense des droits des psychi-

trisés Auto-Psy et la galerie Obscure, l'événement visait à dévoiler la richesse artistique, culturelle et sociale de cet état et sujet tabou qu'est la folie. Et l'on souhaitait partager tout ça avec un public ne provenant pas des «scieries d'initiés».

Sur ce dernier point, Carpentier est satisfait. «Nous avons touché un public plus large et plus diversifié, piqué la curiosité avec nos expositions, nos vidéos et nos conférences. Nous avons attiré des gens qui venaient à la bibliothèque, beaucoup de jeunes ouverts sur des sujets nouveaux. Mais on n'a pas eu autant de monde qu'on aurait voulu», précise-t-il.

Signalant que c'est le deuxième

Festival Folie/Culture (le premier a eu lieu à Montréal et Québec en octobre 1984), Pierre Carpentier précise que ce n'est pas à chaque année qu'on pourra répéter pareil événement, que les intéressés ont mis huit mois à préparer, à six personnes, et ne comptant que sur des ressources bénévoles.

Il s'est dit particulièrement déçu de n'avoir vu, parmi les auditoires, aucun représentant du réseau des Affaires sociales, malgré l'intérêt que devraient porter ces personnes à une telle manifestation.

«Nous avions des spécialistes venus d'Europe. On aurait au moins pu venir entendre leur son de cloche.»■



La petite Renée-Paule Gauthier, 9 ans, de Jonquières, a mérité le titre de «talent le plus prometteur», en plus d'obtenir la Coupe Aramis dans la catégorie instrumentale. La jeune violoniste en était à sa deuxième participation au festival. L'an dernier, elle avait d'ailleurs obtenu le titre dans la catégorie instrumentale. En deux ans, son talent lui a valu des bourses totalisant \$375.

Le Festival de musique Aramis couronne une violoniste de neuf ans

Assis sur le bout de leur chaise, des enfants attendent, le silence total était de rigueur à l'intérieur et il était défendu de s'exécuter. Moment de nervosité. Ce sera bientôt leur tour. Depuis des années, ils occupent la majeure partie de leurs loisirs à jouer de la musique. Aujourd'hui, ils espèrent voir leurs efforts couronnés en l'espace de quelques minutes. Ils ont pour seul public trois juges placés tout au fond de la salle.

par Régys CARON

La scène se déroulait hier après-midi, au Collège Jésus-Marie, à Sillery, alors que les finalistes du Festival de musique Aramis se disputaient le titre du «jeune talent le plus prometteur». Une violoniste de Jonquières, Renée-Paule Gauthier, âgée de neuf ans a mérité le titre. Gagnante dans la catégorie «instrumentale», la fillette s'est vu attribuer deux bourses totalisant \$250.

Au cours des quatre derniers jours, plus de 1.000 jeunes musiciens amateurs âgés entre cinq et 21 ans, provenant de huit villes du Québec, se sont produits sur les scènes du Collège Jésus-Marie. Vingt-trois d'entre eux se sont partagés des bourses totalisant \$2.200.

L'objectif du concours: permettre à de jeunes musiciens amateurs de se produire et d'être évalués par des professionnels du domaine de la musique. Un concours de musique, c'est restreint sérieux. Les gens qui ne respectaient pas la consigne du silence se faisaient rappeler à l'or-

dre, hier. Il ne fallait pas parler trop fort aux abords de la salle, le silence total était de rigueur à l'intérieur et il était défendu de photographier les jeunes musiciens pendant leur prestation.

Les juges étaient sur les dents et tenaient modicus à ce que l'on respecte leurs ordonnances. Il fallait rattraper un retard de plus d'une heure. La concentration des jeunes musiciens ne devait être perturbée à aucun prix. Même les parents étaient forcés de rester à l'écart. Performance à huis clos.

«Ces précautions ne sont prises qu'à la phase d'élimination finale», précisait hier Gilles Vaillancourt, porte-parole du Club Aramis de Saint-Lambert. Les plus chanceux, les meilleurs, ont toutefois pu se produire devant un vrai public, en soirée, dans le grand amphithéâtre de l'école, lors du gala de clôture.

Tous les genres musicaux étaient acceptés. Les exécutants donnaient le plus souvent dans le classique, le semi-classique, le folklorique et la musique populaire. Pour déterminer les meilleurs, les juges alignaient eux six critères d'évaluation, tant pour l'instrumental que pour les voix.

LE CENTRE du monde d'aujourd'hui
75 BOUTIQUES ET RESTAURANTS

PLACE QUÉBEC
ANGLE BOUL. DUFFERIN / RUE ST-JOACHIM

Une heure de stationnement gratuit avec tout achat. Faites estampiller vos billets à nos boutiques et restaurants.

Sur la Rive-Sud

Les conducteurs invités à freiner leur élan

♦ La Rive-Sud de Québec est un endroit où les automobilistes roulent vite, trop vite: sur près de 18,000 véhicules observés, il y a deux semaines, plus de 61 pour 100 circulaient à une vitesse supérieure à la limite permise. Et cette région se distingue également du reste de la province en obtenant, sur une base annuelle, deux fois plus de morts sur les routes, par rapport à sa population. Assez pour que des organismes décident de sonner l'alarme et de faire front pour essayer de changer une situation devenue un problème de santé publique de première importance.

par Michel TRUCHON

D'où l'opération «Un ticket modérateur aux traumatismes routiers» ou, plus simplement, *Freine ton élan*, visant à sensibiliser la population au mal routier et à l'informer de l'importance de se conformer au code de la sécurité routière et des règlements municipaux, dans le but de minimiser au maximum les risques encourus par les usagers du réseau

routier de la sous-région de Lévis-Montmagny.

On n'espère pas corriger les habitudes du jour au lendemain, mais pour lancer le message de détresse fort et clair, les policiers de la Rive-Sud vont se montrer particulièrement vigilants pendant toute cette semaine, jusqu'au 9 mai. À cette occasion, on surveillera plus spécifiquement les endroits où les troublantes observations d'il y a deux semaines, ont été faites et on remettra des documents d'information aux automobilistes.

Freine ton élan est le résultat de la concertation des départements de santé communautaire de Lévis et de Montmagny, de la Régie de l'assurance automobile du Québec, de la Sûreté du Québec et des services municipaux de police de la Rive-Sud.

Selon le président de l'opération, le directeur de la sûreté municipale de Lévis, M. François Magier, cette première au Québec n'est pas uniquement une opération de répression et son objectif principal est la promotion de la sécurité routière.

«On vise l'éducation plutôt que la répression, mais une évaluation va être faite auprès des principaux intervenants pour connaître l'impact de *Freine ton élan* et déterminer les actions subséquentes car, croyez-moi, il y en aura d'autres...», a dit le chef Magier.

Le Dr Sylvie Bernier, responsable en santé publique du DSC de l'Hôtel-Dieu de Lévis, a rappelé que le bilan sous-régional basé sur la moyenne d'une période de cinq ans montre que dans Lévis-Montmagny, 49 personnes meurent chaque année des suites d'accidents de la route et qu'on déplore 1,189 blessés, soit une moyenne quotidienne de 3,4 personnes. Un nombre suffisamment élevé pour justifier les efforts de prévention, dit-elle.

Pour sa part, le Dr Gilles Julien, du DSC de Montmagny, a souligné que dans le mandat d'améliorer et de maintenir l'état de santé de leur population, les départements de santé communautaire soutiennent un objectif visant à réduire de 50 pour 100, en cinq ans, le nombre de victimes de la



Le lieutenant Fernand Whitton, responsable de l'unité de sécurité routière de la SQ, le Dr Sylvie Bernier, du Département de santé communautaire de Lévis et M. François Magier, chef de police de Lévis, ont annoncé l'opération «Freine ton élan», destinée à sensibiliser les automobilistes circulant sur la rive sud.

route. Un objectif souhaitable, réalisable, mobilisateur et quantifiable, dit le Dr Julien.

Selon lui, seule une vision globale du problème s'attaquant à la multiplicité des facteurs et des

causes des traumatismes routiers permettra l'atteinte de cet objectif. ♦

MONT-BÉNILDE

1325, avenue des Pensées, Sainte-Angèle-de-Laval, G0X 2H0

PENSIONNAT et EXTERNAT

Sous la direction des Frères des Écoles chrétiennes

COURS SECONDAIRE

Ouverture en septembre 1987

IL RESTE DES PLACES EN SECONDAIRE !

ADMISSION: 9 MAI, 9h30 ou avec rendez-vous

Pour renseignements: (819) 222-5601

5 pertes de vie durant le week-end

♦ MONTREAL (PC)- Au moins cinq personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours de la fin de semaine au Québec.

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 12h.10, un motocycliste

perdait la vie à Notre-Dame-du-Lac après être entré en collision avec une automobile. La victime est Stéphane Nadeau, 16 ans, d'Edmonton, au Nouveau-Brunswick.

Quelques heures plus tard, vers

4h. du matin, Jean-François Fontaine, 27 ans, perdait le contrôle de son véhicule sur un route de la région de Val d'Or.

Dimanche vers 13h. à Shipshaw, dans la région de Jonquières, un enfant de 12 ans était mortellement frappé par un automobile. La victime est Bruno Compagnon.

Dimanche matin vers 8h.45, une collision entre deux voitures dans une courbe, à Saint-Thomas d'Aquin, dans la région de Saint-Hyacinthe, entraîna la mort de l'un des automobilistes, M. Jean-Pierre Couillard, 28 ans.

Samedi, Pascal Caron, âgé de 18 ans, de Saint-Pierre-Becquets, dans Nicolet, est mort des suites des blessures qu'il s'était infligé la veille dans le capotage de sa voiture, survenu sur la rue Marie-Victorin à Deschailons. ♦

Résultats

Vous pouvez miser jusqu'à 20h00 le jour du tirage.

Tirage du 87-05-02

9 11 15 21 32 42

No complémentaire: 35

GAGNANTS	LOTS	Montants
66	0	2066830,10\$
56+	6	130133,70\$
56	331	1803,80\$
46	18 683	61,40\$
36	339 588	10,00\$

Ventes totales: 17 752 924,00\$

PROCHAIN TIRAGE: Mercredi 87-05-06

GROS LOT APPROX.: 4 000 000,00\$

RÉSULTATS ANTERIEURS

TIRAGE DU	NUMÉROS
29 avril	5- 7-10-20-37-38 (27)
25 avril	1-27-29-34-42-48 (33)
22 avril	27-31-33-34-39-46 (44)
18 avril	9-10-11-21-28-37 (33)
15 avril	15-26-29-34-46-47 (37)
11 avril	18-25-27-28-40-46 (11)
8 avril	14-16-18-29-31-35 (33)
4 avril	2- 8-29-32-40-47 (5)
1er avril	4-28-38-39-43-45 (44)

VEUILLEZ NOTER QUE LES TIRAGES DE LA MINI LOTO ET DE L'INTER LOTO FONT RELACHE POUR UNE PERIODE INDETERMINEE.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Un policier stoppe un train fou en Ontario

♦ CHATHAM, Ontario (PC)- En procédant au hasard après avoir sauté dans une locomotive en mouvement, un intrépide policier a finalement réussi hier à immobiliser un train fou formé d'une douzaine de wagons et de deux locomotives appartenant à la compagnie Chesapeake and Ohio et qui s'était «échappé» sans conducteur de la cour de triage de Chatham.

Le caporal John Carson, âgé de 32 ans, du détachement local de la police provinciale ontarienne (OPP), a réussi son exploit après qu'un répartiteur de la cour de triage eut constaté avec stupeur qu'un train sans conducteur se dirigeait, à basse vitesse vers London.

A trois kilomètres de Chatham, le caporal Carson, qui était parvenu à devancer le convoi fantôme et à se placer à un passage à niveau pour l'attendre, a sauté à bord.

«J'ai marché le long de la voie à la rencontre du train. Il me semblait rouler plutôt lentement, entre cinq et dix milles à l'heure, mais lorsqu'il s'est rapproché j'ai constaté que j'avais sous-estimé sa vitesse. Ce devait être plutôt 15 milles à l'heure.

«Les locomotives étaient à l'arrière et après le passage des wagons, j'ai empoigné les montants de l'échelle pour grimper dans la cabine. C'était un peu risqué, ça peut être très dangereux et nous ne le recommandons à personne». ♦

PASSEZ UN ÉTÉ EN FORME!

Abonnez-vous pour trois (3) mois à un (1) service pour seulement \$ 99

JUSQU'AU 19 MAI SEULEMENT

Nautilus Plus INC.

POUR LA FORME AU MAXIMUM

<p>QUÉBEC</p> <p>Parc Samuel Holland</p> <p>3, Parc Samuel Holland</p> <p>527-2577</p>	<p>CHARLESBOURG</p> <p>Club de Tennis Avantage</p> <p>1080, rue Bouvier</p> <p>622-5005</p>	<p>CHARLESBOURG</p> <p>(Anciennement Club Lebourgneuf)</p> <p>4500, boul. des Gradins</p> <p>627-3441</p>
--	---	---

COMME PRÉSENTÉ À LA TÉLÉVISION

Des fleurs dans un cadeau pour la Fête des Mères

Le Bouquet Cadre ancien de Teleflora!

De ravissantes fleurs entourant un cadre à photo indépendant, plaqué argent. Un élégant modèle ancien pour les précieuses photos de maman.

Nous pouvons l'envoyer n'importe où.

<p>BEAUPORT</p> <p>Montmorency Fleuriste</p> <p>31, de Champagne</p> <p>(coin boul. des Chutes)</p> <p>Courville 661-4230</p>	<p>MONTMAGNY</p> <p>Fleuriste de Montmagny inc.</p> <p>30, avenue du Bassin</p> <p>sud</p> <p>248-0117</p>	<p>Québec Fleuriste inc.</p> <p>1622, 1re Avenue</p> <p>524-1196</p>
<p>CHARLESBOURG</p> <p>Atelier du Fleuriste</p> <p>Dumont enr.</p> <p>7860, boul. Henri-Bourassa</p> <p>623-3943</p>	<p>VILLE DE QUÉBEC</p> <p>Aux 4 Saisons Fleuriste</p> <p>653-8711</p>	<p>ST-ANSELME</p> <p>St-Anselme Fleuriste enr.</p> <p>1010, boul. Bégin</p> <p>885-9611</p>
<p>Florent La Haye Fleuriste</p> <p>8380, boul. Henri-Bourassa</p> <p>623-9855</p>	<p>Bardou Fleuriste inc.</p> <p>1664, chemin St-Louis</p> <p>527-2579</p>	<p>STE-FOY</p> <p>Fleuriste La Pousse Verte</p> <p>3280, chemin Ste-Foy</p> <p>659-3770</p>
<p>CHARNY</p> <p>Nathalie Fleuriste inc.</p> <p>1401, 9e Av.</p> <p>832-0837</p>	<p>Fleuriste St-Pascal enr.</p> <p>1680, av. Maufils</p> <p>663-3545</p>	

Principales cartes de crédit acceptées dans la plupart des magasins.

Le seul vrai choix au pays.



Le choix n'a jamais été aussi facile à faire.
Le goût original de Coca-Cola Classique ou le goût savoureux
et léger de Coke. C'est le choix de goût qui vous offre tout
ce que vous attendez vraiment d'un cola.
Coca-Cola Classique et Coke.
Ensemble, votre premier choix.*

UNE OFFRE DE CHOIX: **50¢** DE RABAIS.

En présentant ce bon chez n'importe lequel des marchands participants, vous avez droit à un rabais de 50¢ applicable à l'achat de six (6) bouteilles consignées de 750mL ou de six (6) bouteilles consignées d'un (1) litre de Coke ou Coca-Cola Classique.

Un (1) seul bon par client, par achat. Ce bon n'a aucune valeur marchande et il est valable jusqu'au 11 mai 1987.

M. LE MARCHAND: Sur présentation de ce bon par votre client à l'achat de six (6) bouteilles consignées de 750mL ou de six (6) bouteilles consignées de 1L de Coke ou de Coca-Cola Classique, Coca-Cola Ltée vous remboursera 50¢ plus 10,4¢ pour frais de manutention. Une demande de remboursement pour toute autre raison constitue une fraude. Des factures prouvant vos achats (au cours des 21 jours précédents) d'une quantité de marchandise suffisante pour couvrir tous les bons à rembourser devront être produites sur demande, sans quoi, nous nous réservons le droit d'annuler ces bons présentés pour remboursement. Les bons ne seront pas remboursés et seront considérés nuls s'ils sont présentés par l'entremise d'agences extérieures, de courtiers ou d'autres personnes qui ne sont pas des distributeurs au détail de Coke ou de Coca-Cola Classique, sauf dans le cas où Coca-Cola Ltée les a spécifiquement autorisés à le faire. Lorsque présenté pour remboursement, ce bon devient notre propriété. Pour remboursement, poster à: Coca-Cola Ltée, C.P. 3000, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick E2L 4L3.

Coca-Cola, Coke, Coca-Cola Classique et Coke Classique sont des marques de commerce de Coca-Cola Ltée.

009528589204

Coca-Cola, Coke, Coca-Cola Classique et Coke Classique sont des marques de commerce de Coca-Cola Ltée.

*Selon les résultats de l'enquête indépendante la plus récente portant sur les ventes en gallons de boissons gazeuses, dans des marchés d'alimentation sélectionnés.

LE MONDE

Irangate: début des auditions, demain

♦ WASHINGTON (AFP, NYTNS) - Les questions sur le rôle joué par la Maison-Blanche et le président Ronald Reagan dans l'aide militaire apportée aux *contras* en apparente violation d'une loi du Congrès ont resurgi ce week-end, à la veille de l'ouverture d'auditions publiques cruciales au Congrès.

Après des mois de préparation, ce qui semble devoir être le principal drame politique du printemps et ce l'été s'ouvrira en effet demain matin. Pendant les trois prochains mois ou même plus, quatre jours par semaine, le Congrès tiendra des auditions publiques télédiffusées sur le rôle de l'administration Reagan dans cette affaire.

Les auditions publiques vont braquer les projecteurs sur l'aide militaire apportée aux anti-sandinistes par des responsables de l'exécutif pendant les années 1985 et 86 où celle-ci avait été interdite par le Congrès.

Hier, le président américain a malgré tout réaffirmé son soutien aux rebelles nicaraguayens. Supprimer l'aide militaire américaine aux *contras* laisserait à l'Union soviétique le champ libre en Amérique centrale et lui offrirait «une de ses plus grandes victoires en politique étrangère depuis la Deuxième Guerre mondiale», a déclaré le président américain devant les patrons de presse réunis à Ellis Island, dans la baie de New York, pour leur assemblée annuelle.

Le Congrès doit choisir entre «la démocratie et le communisme au Nicaragua, entre la liberté et la tyrannie soutenue par les Soviétiques», a ajouté M. Reagan.

Il savait... Le président démocrate de la commission sénatoriale spécialement créée pour faire la lumière sur le scandale, le sénateur Daniel Inouye, a affirmé que «le président

savait que de l'argent était collecté auprès de généreux donateurs afin de fournir des armes aux *contras* en 1985 et 1986.

notamment «si le président est impliqués. «Nous le découvrirons», a-t-il ajouté.

Samedi, l'ancien conseiller à la Sécurité nationale du président Reagan, le vice-amiral John Poindexter, a pu être entendu à huis clos par des enquêteurs du Congrès, pour la première fois depuis le début du scandale.

Conformément à un accord passé avec le procureur spécial chargé de l'enquête judiciaire, M. Lawrence Walsh, le témoignage du vice-amiral restera confidentiel jusqu'en juin. «Moi-même, je ne sais pas. A moins de révélations aux énormes implications, aucun d'entre nous (sénateurs et représentants membres des commissions) ne sera mis au courant» de ses propos, a souligné le sénateur Inouye.

Alors que tous les sondages montrent que l'opinion publique américaine juge le président Reagan plus impliqué qu'il ne le dit, celle-ci demeure sceptique à l'égard des efforts du Congrès, selon une enquête publiée par l'hebdomadaire *Newsweek* daté du 12 mai: plus de la moitié des personnes interrogées pensent que les auditions qui vont s'ouvrir demain ne feront que faire traîner le scandale en longueur et n'apportera rien de nouveau.

Dans une lettre au numéro un soviétique

Dubcek a exposé à Gorbatchev le sens des réformes de 1968

♦ PRAGUE (AFP) - M. Alexandre Dubcek, ancien secrétaire général du PC tchécoslovaque lors du «Printemps de Prague», avait écrit une lettre au numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev avant sa récente visite officielle en Tchécoslovaquie pour lui exposer le sens des réformes engagées en 1968, a-t-on appris hier de bonnes sources à Prague.

Selon le philosophe Milan Hubl, ancien recteur de l'École supérieure du Parti communiste tchécoslo-

vaque (PCT), M. Dubcek a exposé à M. Gorbatchev son analyse de la situation pendant l'expérience réformatrice de la fin des années soixante en Tchécoslovaquie et fait valoir que les autorités de Prague présentaient une vision unilatérale de cette réalité.

Ce document de cinq pages n'a pas été rendu public à ce jour, mais, selon M. Hubl, M. Gorbatchev en a certainement eu connaissance lors de sa venue en Tchécoslovaquie début avril.

M. Dubcek, 65 ans, exclu du PCT en 1970 et exilé intérieur à Bratislava (Slovaquie), n'était sorti de son silence que deux fois auparavant. En 1974, il avait écrit à l'Assemblée fédérale tchécoslovaque pour se plaindre de sa situation de quasi-prisonnier, constamment exposé à la surveillance policière. La lettre de M. Dubcek avait alors suscité une violente campagne dans les médias tchécoslovaques.

Fin 1985, il s'était à nouveau exprimé pour tenter de rétablir la vérité historique sur la période du «Printemps de Prague» à la suite des propos tenus par le numéro 2 du PCT, M. Vasil Bilak, chef de file des communistes conservateurs, dans une interview à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*. Le texte de la réponse de M. Dubcek avait été publié par le quotidien du PC italien *l'Unità*.

Selon les proches de l'ancien secrétaire général, M. Dubcek n'a pas modifié son analyse sur la nécessité d'introduire des réformes en Tchécoslovaquie et se montre toujours fidèle à l'expérience politique engagée pendant le «Printemps de Prague». Contrairement à d'autres responsables communistes de l'époque, M. Dubcek n'a jamais signé le manifeste dissident Charte 77.

Dix-huit anciens responsables communistes, parmi lesquels trois anciens ministres, MM. Jiri Hajek, Vladimir Kadlec, et Mme Ludmila Janovcova, avaient également écrit à M. Gorbatchev pour rendre hommage au processus de renouveau de la société soviétique.

L'ex-sénateur Hart pris au mot

♦ MIAMI (AFP, AP) - La controverse aux États-Unis selon laquelle le favori pour l'investiture démocrate à la prochaine élection présidentielle, l'ex-sénateur Gary Hart, aime trop les



L'ex-sénateur Gary Hart

jolies femmes a repris avec la publication hier d'un article du *Miami Herald*.

Lassé des rumeurs et des questions sur sa vie sentimentale, M. Hart avait mis les journalistes au défi de le filer: «Peu m'importe, vous mourrez d'ennui», avait-il lancé.

Le quotidien de Miami l'a pris au mot et affirme dans son édition d'hier que l'ex-sénateur, en tête des sondages, a «passé vendredi soir et la majeure partie de samedi» avec une jeune femme venue de Floride.

Les reporters du *Miami Herald* ont suivi la femme, une actrice âgée de 20 à 30 ans, qui a pris vendredi le vol Miami-Washington à l'invitation de M. Hart, selon le quotidien. Le journal n'a pas voulu l'identifier par son nom, mais le porte-parole de M. Hart a indiqué qu'il s'agissait d'une certaine Donna Rice.

Le couple a été vu quittant le domicile de l'homme politique à

Washington en début de soirée, et y revenant à 23h17 locales. Samedi, ils ont été encore vus ensemble. Mme Lee Hart passait quant à elle le week-end dans le Colorado.

Interrogé samedi soir par le quotidien, M. Hart a nié tout lien personnel avec la femme et expliqué qu'il s'agissait simplement d'une «amie d'un ami» en visite à Washington. «Personne n'a passé la nuit dans mon appartement», a-t-il ajouté.

Le directeur de sa campagne électorale, M. William Dixon, a estimé que l'article était «absurde et faux», et a critiqué les journalistes qui «se cachent dans les buissons et regardent par les fenêtres». Il a laissé entendre que le journal s'était apparemment engagé dans une campagne de «démolition morale».

Le directeur du *Herald*, M. Heath Meriwether, a pour sa part affirmé hier que le quotidien s'en tenait à ce qu'il a publié et que l'article avait été rédigé «de façon professionnelle».

Désarmement: Chirac et Kohl tentent d'harmoniser leurs vues

♦ STRASBOURG (AFP) - Le premier ministre français Jacques Chirac et le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl ont tenté hier à Strasbourg (nord-est de la France) d'harmoniser leurs vues sur le désarmement nucléaire, après les récentes propositions du numéro un soviétique, M. Mikhail Gorbatchev.

L'entretien franco-allemand, qui a duré trois heures, s'est tenu en

«pleine phase de concertation» entre les pays européens et les États-Unis sur les récentes propositions soviétiques de démantèlement des euromissiles (fusées de moyenne portée d'un rayon d'action de 1000 à 5000 km), mais aussi des fusées nucléaires de plus courte portée (500 à 1000 km).

Dans une conférence de presse à la préfecture de Strasbourg où ont eu lieu les discussions, MM. Chirac et Kohl ont exprimé la nécessité «d'arriver rapidement» à une position commune européenne, mais souligné qu'il fallait d'abord «vérifier très soigneusement» le texte des propositions soviétiques qu'ils n'avaient pas encore reçu.

M. Chirac a réaffirmé les «très fortes réserves» françaises sur les «options zéro successives» proposées par les Soviétiques, qu'il a qualifiées de «stratégie du salami», faisant courir dans un premier temps le risque d'une dénucléarisation américaine de l'Europe.

Le chancelier Kohl a déclaré

pour sa part que la «concertation avec ses partenaires européens se poursuivait avant que soit fixée la position nationale» de la RFA. Le gouvernement de Bonn, divisé sur les propositions de désarmement de M. Gorbatchev, n'a pas encore arrêté sa position. M. Kohl, qui s'est dit «optimiste» sur l'issue des négociations en cours entre Européens, a précisé qu'une position commune pourrait être définie «d'ici la fin du mois de mai».

Interrogé sur son prochain voyage à Moscou (du 14 au 16 mai), M. Chirac a indiqué qu'il y partait «d'esprit ouvert». «Il se dessine, en URSS avec M. Gorbatchev, une évolution, une approche nouvelle des problèmes (...). Je vais voir si cette évolution est à même de relancer une véritable politique de détente. Il faut savoir exactement ce que les Soviétiques veulent en matière de désarmement, mais aussi de problèmes régionaux et de société» (droits de l'Homme, droits des peuples à disposer d'eux-mêmes).

L'Excellence en Lunetterie

Jean Trépanier
opticien - optométriste

LUNETTES
VERRES DE CONTACT

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS
SAINTE-FOY 659-5075

PLAISIRS D'ÉTÉ

Baller

Chandail ouaté rayé, avec écusson, blanc/vert, P.M.G. **35\$**
Short à taille élastique, blanc, P.M.G. **20\$**
2 pièces en blanc/marine/vert, tailles 7 à 13 **30\$**



norman

Plan mise de côté
Chèques personnels
demandes de carte
privileges Norman

647-3311

LA CARTE

RENDEZ-VOUS ÉTÉ

1987

Uniquement au Club Entraîné! Le rendez-vous de l'été! le Club Entraîné!

La Carte Rendez-Vous Été 87... elle vous permet tout sans aucun frais supplémentaire!

TARIFICATION

Catégorie	
Individu	129 \$
Couple	179 \$
Étudiant	109 \$

N.B.: Toutes les cartes rendez-vous été 1987 se terminent le 31 août 1987.

Club **Entraîné Nautikus**

Place Belle-Cour
2600, boul. Laurier
St-Foy
658-7771

• SQUASH • RACQUETBALL • NAUTIKUS • SYSTÈME K • LIFEVÉE • LIFEROWER • COMPUTEROW • VERSA CLIMBER • WORKOUT • DANSE AÉROBIQUE • SPA



Le pape Jean-Paul II accueille avec plaisir une jeune Bavaroise en costume traditionnel venue lui présenter des fleurs hier au stade olympique de Munich. Le pape rentre à Rome ce soir.

Le pape reconnaît la valeur de la Réforme

AUGSBURG (NYTNS, AFP) - Le pape Jean-Paul II, dans un geste oecuménique spectaculaire, a franchement reconnu hier soir la valeur de la Réforme protestante pour le renouveau spirituel de l'Église catholique.

Le pape a déclaré pour la première fois hier que le schisme entre catholiques et protestants pourrait «avoir conduit l'Église sur la voie de la réflexion et du renouveau», dans un sermon prononcé à la cathédrale d'Augsburg (sud de la RFA), ville où fut consommée la rupture des luthériens avec Rome en 1530.

Accusé par les milieux protestants et catholiques progressistes d'être trop timide en matière d'oecuménisme, le pape a tenu à faire cette proclamation à Augsburg. Un violent orage ayant annulé la messe qu'il devait initialement célébrer devant 80.000 personnes au stade de la ville, noyé sous des trombes d'eau, le pape a imposé un maintien de la cérémonie dans un autre cadre.

La plus spacieuse des églises de la ville, la cathédrale, a donc été préparée à la hâte pour recevoir le pape. Les bancs ont été littéralement pris d'assaut par une foule de 4.000 fidèles trempés, au milieu de policiers et de religieux visiblement débordés.

Au cours de son homélie, Jean-Paul II, qui devait célébrer ce matin un service oecuménique à Augsburg avec des religieux protestants, s'est demandé si «le schisme ne rentrerait pas dans le plan de la Providence».

«Nous osons nous demander ici à Augsburg s'il n'était pas nécessaire, selon les indiscernables raisons de Dieu, que se produise en Europe le schisme et les guerres de religion, afin que l'Église soit conduite sur la voie de la réflexion et du renouveau», a ajouté le souverain pontife.

Soulignant la «solidité des fondements communs de la foi entre catholiques et protestants», le pape a évoqué les martyrs chrétiens du nazisme. «N'était-il pas nécessaire aussi que des hommes et des

femmes tels que le saint polonais Maximilien Kolbe, la bienheureuse Edith Stein ainsi que le pasteur protestant Dietrich Bonhoeffer (assassiné par les nazis) ne donnent leur vie, afin qu'en ce pays, par leur sacrifice, une réconciliation entre peuples proches et ennemis soit rendue possible», a-t-il fait observer.

Hier matin, devant 75.000 Bavarois réunis au stade olympique de Munich, Jean-Paul II avait prononcé la béatification de Ruper Mayer, jésuite munichois anti-nazi, trois fois emprisonné sous Hitler pour avoir refusé de renoncer à ses sermons contre «l'idéologie anti-religieuse national-socialiste».

Le pape avait saisi cette occasion pour secouer la quiétude des catholiques allemands, les appelant à s'engager pour les droits de Dieu et les droits de l'homme. Il les a également tancés sur les questions de la famille, les incitant à remédier rapidement à la natalité la plus basse du monde, et à la multiplication des divorces.

La dernière journée du second voyage pontifical en RFA, aujourd'hui, doit être consacrée à une visite à Spire, où reposent les empereurs du Saint Empire romain germanique. Jean-Paul II doit rencontrer le chancelier Helmut Kohl, avant de se rendre à Stuttgart, pour s'envoler vers Rome.

Journalistes canadiens interpellés en Pologne

VARSOVIE (PC) - Plus de 200 personnes, dont deux journalistes canadiens, ont été détenues hier pendant les manifestations antigouvernementales dans la capitale polonaise, quelques heures seulement après que le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures Joe Clark eut déclaré que la situation politique en Pologne s'améliorait.

Jean-Michel Leprince et Bernard Séguin, de la télévision de Radio Canada, ont été détenus par la police pendant environ 2h30 après avoir filmé une manifestation à l'occasion de la journée nationale polonaise à l'extérieur de la cathédrale St-Jean.

Ils ont été libérés sans accusation et avec des excuses des autorités polonaises, mais le film qu'ils ont tourné était toujours retenu par les autorités au milieu de la nuit dernière.

Au moins 50 personnes ont été détenues à Varsovie au cours d'une manifestation pour souligner le Jour de la Constitution, une fête nationale qui est récemment devenue l'occasion de manifestations contre le régime communiste.

Plus au sud, à Cracovie, on rapporte 150 arrestations et 40 autres dans la ville de Wroclaw, dans le sud-ouest du pays. Plusieurs personnes ont également été arrêtées à Lodz, centre polonais du textile.

Des observateurs de longue date ont souligné que les manifestations de Varsovie ont été moins violentes que celles des dernières années et partiellement tolérées par les autorités polonaises comme moyen de permettre au public de libérer de la vapeur...

Le Canada est intéressé à accroître les liens politiques et économiques avec ce pays, de dire M. Clark, qui en sept jours, visitera trois pays de l'Europe de l'Est.

Le Canada a vigoureusement critiqué le gouvernement polonais dirigé par le général Jaruzelski quand il a imposé la loi martiale et interdit le syndicat indépendant Solidarité après les dures manifestations de 1980-1981, alors que le ressentiment était florissant.

Mais Jaruzelski a depuis levé la loi martiale et libéré presque tous les prisonniers politiques.

Le boycottage du recensement national Les Verts de RFA: les durs triomphent

DUISBOURG, RFA (AFP) - La tendance dure parmi les écolo-pacifistes de RFA a triomphé lors du congrès des Verts qui s'est achevé hier à Duisbourg (centre de la RFA) sur un appel au boycottage du recensement national prévu pour le 25 mai.

Les «fondamentalistes», opposés à toute alliance avec les partis traditionnels, se sont assurés l'entière domination des organes dirigeants du parti, représenté depuis 1983 au Parlement fédéral et dans la plupart des Diètes régionales. Les Verts ont obtenu 8,3 pour 100 des voix aux législatives nationales du 25 janvier dernier.

Les trois «porte-parole» du parti, seuls habilités à parler en son nom, appartiennent au camp fondamentaliste. Il s'agit de Jutta Ditfurth, reconduite triomphalement à la direction, et de deux nouveaux venus: Christian Schmidt qui appartient à la Liste alternative de Hambourg, et Regina Michalik qui représente le courant «féministe» fondamentaliste.

Au sein du comité directeur de 11 membres, les «réalistes», partisans de coalitions avec les sociaux-démocrates, n'ont plus que 3 repré-

sentants (contre 5 auparavant).

Joschka Fischer, qui est à ce jour le premier et unique ancien ministre Verts de RFA, ne cachait pas sa déception. Il est certain que le récent échec de son expérience de cohabitation avec les sociaux-démocrates (SPD) au sein du gouvernement régional de Hesse a largement contribué à ce durcissement du parti écolo-pacifiste.

La rupture en février dernier de la coalition verte-rouge en Hesse avait été sanctionnée le 5 avril par l'arrivée au pouvoir de l'Union chrétienne démocrate (CDU) du chancelier Helmut Kohl dans la capitale régionale de Wiesbaden qui fut pendant 42 ans un bastion social-démocrate.

Cette «catastrophe», selon le mot de Joschka Fischer, avait conforté les thèses des «fondamentalistes» qui considèrent qu'un parti écolo-pacifiste n'a rien à attendre d'une coopération avec l'establishment politique ouest-allemand.

Le congrès des Verts a par ailleurs adopté, contre l'avis d'une autre figure éminente de la tendance réaliste, l'avocat Otto Schily, un appel à la population pour le boycottage du recensement national, enjeu

d'une grande bataille entre Bonn et ses oppositions Vertes et d'extrême gauche. Ces dernières dénoncent dans ce recensement une tentative de contrôle total intolérable de l'État sur les citoyens. Le gouvernement Kohl a pour sa part mis en oeuvre de très gros moyens d'information pour assurer la réussite de cet inventaire de la nation.

ÉCONOMISEZ
15 \$ à 20 \$ sur les perruques

First Lady

Adoptez une nouvelle allure Adolfo! Visitez votre boutique First Lady préférée pour choisir avec l'une de nos conseillères expérimentées une nouvelle perruque Adolfo qui vous rendra resplendissante. Vous économiserez 15\$ à l'achat d'une perruque ordinaire Adolfo et 20\$ à l'achat d'une perruque tissée à la main. Les perruques Adolfo de First Lady sont offertes aux prix ordinaires de 85\$ à 145\$. Cette offre prend fin le 16 mai 1987.

LES PERRUQUES NE SONT PAS DISPONIBLES À CHICOUTIMI

la Baie

C'est moins cher que vous ne pensez à la Baie!

ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

Session automne 1987

(intégration au marché du travail)

TECHNIQUES DE BUREAU (412.02) *

SESSION 1	SESSION 2	SESSION 3
412-916-77 Dactylographie	412-201-85 Traitement de texte	412-301-85 Micro-ordinateur
601-911-76 Français écrit	412-305-85 Rédaction d'affaires	412-505-85 Rédaction de rapports
410-110-79 Comptabilité	604-xxx-xx Anglais	604-xxx-xx Anglais
412-605-85 Systèmes d'archivage	412-806-85 Prises de notes	412-401-84 Transcription
412-101-85 Saisie de l'information		412-635-85 Stage

HORAIRE:
du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30.
Début des cours: le 24 août 1987

- Service d'aide au placement. Aménagement possible des horaires.
- Tous nos étudiants ont accès à l'aide financière gouvernementale.
- Le collège Bart est reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Collège Bart

751, côte d'Abraham, Québec G1R 1A2 Tél.: 522-3906

* Cette séquence de cours est destinée aux personnes qui désirent se recycler et qui ne visent pas nécessairement l'obtention d'un diplôme d'études collégiales.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	COQ RÔTI
2⁹⁹\$	3⁹⁹\$	4⁹⁹\$	
Cuisse ou poitrine au choix du chef tous les lundis	Cuisse ou poitrine au choix du chef tous les mardis	Cuisse ou poitrine au choix du chef tous les mercredis	
Comptoir et salle à manger	Comptoir et salle à manger	Comptoir et salle à manger	
			<p>Loretteville 347, boul. Lormière 843-3751</p> <p>Québec 2750, 1ère Avenue 628-2750</p> <p>Beauport 331, boul. Ste Anne 663-4644</p> <p>Lévis 2 Route Trans-Canada 833-6222</p> <p>Beaupré 9752, boul. Ste Anne 827-5263</p> <p>* Servis avec frites, sauce Coq Rôti, salade et pain. Valable jusqu'au 31 mai 1987. Coupons dollars non applicables sur items en promotion.</p> <p>le Coq Rôti.</p>

LE MONDE

Afghanistan: Babrak Karmal serait en prison

● BEIJING (AP) - L'ancien dirigeant afghan Babrak Karmal a été mis sous arrêt en Afghanistan et se trouve présentement en prison, rapportait hier l'agence de presse chinoise Xinhua, sous contrôle gouvernemental.

L'agence citait des sources diplomatiques d'Islamabad, au Pakistan, selon lesquelles Karmal a été envoyé à la prison de Pul-e-charkhail à Kaboul, la capitale afghane.

Xinhua (Chine nouvelle) ajoutait que l'ordre d'arrêter Karmal, l'ancien président afghan et secrétaire général du Parti démocratique populaire d'Afghanistan, est venu du Conseil révolutionnaire qui dirige l'Afghanistan.

Karmal, 58 ans, a dirigé le conseil pendant près de sept ans alors qu'il était au pouvoir.

Xinhua a dit que la raison de l'arrestation de Karmal n'était pas connue. Les sources diplomatiques n'ont pas été identifiées.

À Moscou, un responsable à l'ambassade afghane a été interrogé au sujet de cette nouvelle.

Il a répondu: «Je n'ai pas entendu parler de cela. En autant que je sache, je crois ce n'est pas exact».

Ce responsable a ajouté que le rapport de Xinhua pourrait être de la «propagande de la part des impérialistes».

La Chine a aidé les guérilleros musulmans qui combattent les forces du gouvernement afghan ainsi que les quelque 115,000 soldats soviétiques en Afghanistan.

Les responsables en Afghanistan et les dirigeants des groupes de guérilla anti-marxistes qui interviennent depuis des bases au Pakistan ne pouvaient être immédiatement joints pour des commentaires.

L'écoute de Radio-Kaboul, la radio officielle afghane, n'a pas permis d'entendre une quelconque information pouvant laisser croire que Karmal était emprisonné. ●



M. Babrak KARMAL

Un double assaut contre le gouvernement de Pretoria

● JOHANNESBURG (AFP) - Le gouvernement sud-africain se prépare à faire face demain et mercredi à un double assaut contre son hégémonie : dans les urnes, avec les élections du 6 mai réservées à la minorité blanche qu'il est assuré de remporter, mais aussi dans la rue, avec l'appel à deux journées de protestation lancé par l'opposition noire radicale proche du Congrès national africain (ANC).

Si l'issue du scrutin de mercredi prochain ne fait aucun doute, ces élections, de l'avis de tous les commentateurs, sont cependant décisives pour l'avenir du Parti national (NP), qui détient le pouvoir sans partage depuis 1948. La question n'est pas de savoir qui gouvernera l'Afrique du Sud à partir du 7 mai, mais quel pourcentage de l'électorat blanc soutiendra le NP.

Pour la première fois depuis que le NP gouverne l'Afrique du Sud en

effet, la famille afrikaner, jusqu'alors réputée pour son unité, se présente divisée, privant ainsi le NP de son arme principale : l'identification du parti avec l'ensemble de la communauté dont il est issu.

Descendants des premiers colons hollandais et des quelque 225 huguenots français qui les y rejoignent, les Afrikaners représentent environ les deux-tiers des 4,8 millions de Blancs du pays et sont les véritables détenteurs du pouvoir. Ce sont eux qui, à travers le NP, ont étendu et codifié, après 1948, le système d'apartheid (ségrégation raciale).

Les premières fissures au sein de la forteresse afrikaner remontent à 1982 --un an après les dernières élections pour la minorité blanche-- avec la scission de 17 députés représentant l'aile ultra-conservatrice du NP, devenue le Parti conser-

vateur (CP), sous la direction d'Andries Treurnicht.

C'est apparemment pour faire pièce à une extrême droite de plus en plus remuante et l'accusant de brader le pays que le président Pieter W. Botha a convoqué les élections du 6 mai.

Mais les données ont été totalement bouleversées par l'apparition dans le camp afrikaner d'une nouvelle lèzarde, sur sa gauche cette fois. Symbolisée par trois personnalités qui ont quitté le NP pour se présenter sous l'étiquette indépendante, cette révolte a bénéficié de l'appui d'une grande partie de l'establishment afrikaner, notamment dans le monde universitaire.

Au contraire de l'extrême droite, ces dissidents réformistes reprochent au pouvoir de ne pas aller assez vite et assez loin sur la voie du changement. ●

OFFREZ-LUI UNE FRAGRANCE... ET QUELQUE CHOSE EN PLUS



Les prestigieux parfums français signés Hubert de Givenchy, le grand maître de la haute couture. Eau de toilette 'Ysatis' en vapo, 50 mL 55\$ CH. Eau de toilette 'Eau de Givenchy' en atomiseur, 52 g 30\$ CH. Eau de toilette 'Givenchy III', 60 mL 33\$ CH. Eau de parfum 'L'Interdit' en vapo naturel, 75 mL 55\$ CH.

OFFRE SPÉCIALE! Avec tout achat 'Givenchy', vous pourrez acheter pour seulement 18\$, la collection 'Eau de Givenchy' en miniatures qui comprend 30 mL d'eau de toilette, un savon de 35 g, 30 mL de lotion pour le corps et 30 mL de mousse de bain (une valeur de 30\$).



'Lauren'. Très typique, comme vous! Cologne, 60 mL 34\$ CH. Lotion douce pour le corps, 180 mL 32\$ CH. Gel de bain/douche, 175 mL 25\$ CH.

OFFRE SPÉCIALE! Avec un achat minimal de 30\$ de 'Lauren', à la Baie, vous pourrez vous procurer pour seulement 25\$, un sac polochon exclusif contenant 30 mL de cologne en atomiseur!



UNE PRIME TRÈS SPÉCIALE POUR MAMAN

Avec tout achat de 18\$ ou plus de fragrances ou de produits de beauté, à la Baie, vous recevrez, sans frais, un charmant collier en simlipèrles dans sa pochette. Une bien jolie façon de la fêter pour la Fête des Mères! Hâtez-vous, car il n'y aura qu'une prime par client.

Fragrances, rayon 240



'Je Reviens'. Un classique intemporel! Eau de toilette en vapo naturel, 30 mL 19\$ CH. Eau de cologne en vapo naturel, 60 mL 24\$ CH.

PRIME! Avec tout achat 'Je Reviens', à la Baie, vous recevrez en prime 100 mL de crème pour le corps (une valeur de 21\$).



'Azzaro 9'. Le féminin plaisir! Un parfum ensorcelant aux 9 essences de fleurs exotiques. Parfum, 75 mL 55\$ CH. Eau de toilette en vaporisateur, 50 mL 31,50 CH. Poudre parfumée, 150 g 40\$ CH. **PRIME!** Avec tout achat de 28,50 ou plus de la collection parfumée 'Azzaro 9', à la Baie, vous recevrez en prime la lotion parfumée pour le corps, 200 mL (une valeur de 35\$).

N'OUBLIEZ PAS LA FÊTE DES MÈRES, LE DIMANCHE 10 MAI



• Galeries de la Capitale et Place Laurier, lun. à mer. de 9 h 30 à 17 h 30; jeu. et ven. de 9 h 30 à 21 h; sam. de 9 h à 17 h.
• Galeries de la Capitale, 627-5922 • Place Laurier (mail sud-ouest), 627-5959.

la **Baie**